

Bimensuel favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité

Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

France – Soulèvement des petites gens

jp. Depuis la mi-novembre, on parle beaucoup des «Gilets jaunes» en France et dans les pays limitrophes. La désignation est dérivée des gilets d'avertissement jaunes devant obligatoirement se trouver dans chaque voiture et portés par les manifestants comme marques d'identification.

Les manifestations, organisées dans un premier temps à l'échelle nationale via les médias sociaux, ont commencé comme une protestation contre les taxes supplémentaires sur les carburants prévues par le président Emmanuel Macron pour financer et mettre en œuvre la transition énergétique en France; les prix avaient déjà augmenté de 18% au cours de l'année. C'est la goutte qui a fait déborder le vase!

Depuis plusieurs semaines, et encore aujourd'hui, des gens, dont beaucoup n'ont jamais voté ou manifesté, se rassemblent près d'innombrables ronds-points à travers la France pour attirer l'attention sur leur situation. Les «ronds-

points» sont devenus le cœur d'une révolte française de la population simple des régions rurales, principalement de la classe moyenne, ne se sentant représentée par aucun parti, marginalisée par l'économie mondialisée et méprisée par les élites parisiennes.

Les premiers week-ends – avant que les attaques violentes de groupes de casseurs organisés ne prennent le pas – ils se sont également rendus à Paris pour exprimer leur «ras-le-bol» envers le gouvernement et notamment envers le président.

Historiquement, les ronds-points ne sont pas des lieux aléatoires. Ils sont l'expression d'un étalement urbain qui se poursuit depuis les années 1960, avec des conséquences écologiques et sociales catastrophiques ayant contribué à provoquer le malaise actuel. L'ancien village, les zones industrielles, les logements sociaux, les lotissements de mai-

sons individuelles, tout cela est dispersé mais raccordé par un rond-point, souvent à proximité d'une zone commerciale. Les métropoles, dans lesquelles les gagnants de la mondialisation réfléchissent à l'écologie et à l'avenir des transports, se trouvent souvent à plus de cent kilomètres. Il reste également peu de choses de l'agriculture paysanne. Les agriculteurs locaux ont largement disparu, de même que les épiceries et les artisans, les bureaux de poste et les gares, les boulangeries et les cafés. Sans voiture, on ne peut atteindre ni le lieu de travail, ni les magasins, ni le médecin. Ce qui est nouveau c'est l'agriculture industrielle, les villas avec jardin, les «Hypermarchés» entraînant tous une grande occupation des sols.

Les deux articles suivants traitent de l'avenir des Gilets jaunes et de la nécessité d'une ré-industrialisation de la France.

Gilets jaunes: scénario d'avenir

par Myret Zaki, rédactrice en chef de «Bilan»



Myret Zaki
(photo wikipedia)

Après les affrontements violents des derniers week-ends, les annonces d'Emmanuel Macron et la fusillade de Strasbourg, quel avenir sur le moyen et long terme le mouvement des Gilets jaunes a-t-il? Quelles sont les options politiques et économiques?

Pour les Français, l'ennemi est-il à cet instant Emmanuel Macron, ou Cherif Chekatt? Concessions de Macron, attentat à Strasbourg, ces rebondissements vont-ils affaiblir le mouvement des Gilets jaunes? Nous serons nombreux à convenir que le mouvement des Gilets jaunes est menacé d'éparpillement. Les femmes, les personnes âgées, les manifestants pacifiques, après les violences parfois très dures subies par certains manifestants et rendues très visibles par les réseaux sociaux, seront moins enclins à risquer leur intégrité physique face à des forces de l'ordre de plus en plus sévères, blindées, et aux moyens accrus. Ensuite, à l'approche des vacances scolaires de Noël, des pères et mères de famille rechigneront à laisser leurs enfants pour aller manifester à Paris.

Resteront les plus motivés, jeunes, moins craintifs, inscrits dans l'opposition et dans l'action bien au-delà des concessions présidentielles qu'ils considèrent comme des cacahuètes. Mais eux aussi hésiteront avant de faire escalader le conflit, faute de moyens et après les interpellations de masse effectuées avant même le début de l'acte 4 le 8 décembre. Resteront aussi les manifestants des régions prêts à retourner bloquer des passages et ronds-points car le président Macron n'aura pas, comme espéré par son porte-parole, «retrouvé le chemin de leurs cœurs». Mais ces manifestants là aussi savent que leur action, qui leur coûte déjà, ne rencontrera plus que répression, le gouvernement ayant déjà consenti tout ce qu'il était prêt à consentir. Une mobilisation plus coordonnée qui viserait à paralyser l'économie du pays est à ce jour très improbable car elle en coûterait trop, économiquement et humainement, à ses instigateurs, au moment où le mouvement général se ramollit. Une action collective efficace ne peut se faire que de manière éclair, extrêmement concentrée, car trop coûteuse sur la durée.

Le mouvement restera sans doute présent sur les réseaux, il s'y inscrira comme une opposition permanente. Facebook est à cet égard un adversaire de l'Élysée. La

réelle sanction à l'endroit de Macron interviendra dans les urnes: les élections européennes de mai 2019 placent déjà Marine Le Pen en tête avec 24% des voix contre 18% pour LREM/Modem. Mais le vrai retour de bâton viendra quand la facture des mesures macroniennes annoncées retombera sur les Français modestes et de classe moyenne, étant donné que Macron n'a pas pris la mesure du caractère «social» des difficultés et du rééquilibrage exigé et n'a rien prélevé pour cette facture aux plus nantis. Cette facture de 10 milliards d'euros reviendra donc par la fenêtre, fatalement, sous forme d'économies sur le social et le pouvoir d'achat des salariés. Il sera vite clair pour la population que ce qui a été donné d'une main a été repris par l'autre, au prétexte de la règle des 3% de déficit de Maastricht. C'est alors que le vote anti-UE culminera en France, pour arriver à un scénario à l'italienne, qui pourrait bien mener à une victoire du Rassemblement national (parti de Marine Le Pen).

En réalité, Marine Le Pen n'est actuellement une fatalité. Aujourd'hui elle semble seule à pouvoir bénéficier du mouvement des Gilets jaunes dans les urnes, mais cela est faute de mieux. Parce que le discours (qu'il

viennait des partisans ou des adversaires des Gilets jaunes) veut qu'après Macron, on ne voit pas trop qui pourrait bien lui succéder. Il n'y aurait donc pas de remplaçant valable, tant les revendications des Gilets jaunes seraient des disparates. «Ils n'ont pas de programme», conclut-on.

C'est entièrement faux. Le «programme» des Gilets jaunes est limpide, le message est des plus clairs: les Français veulent du pouvoir d'achat. Dans quelle langue faut-il le dire? Un candidat qui dirait aujourd'hui qu'il veut favoriser les petits et moyens salariés français, leur redonner du pouvoir d'achat, une qualité de vie, les protéger contre les excès de l'immigration et le dumping social et économique, et que pour ce faire, il est prêt à faire des économies partout où il y a du gâchis (Etat central pléthorique, dépenses militaires à l'étranger) aurait toutes ses chances. Mais le processus électoral le permettrait-il? Cela dépend dans quelle mesure la France s'est muée en système oligarchique-ploutocratique. Le politologue américain républicain Francis Fukuyama a démontré en 2008 que les Etats-Unis l'étaient devenus.

C'est une tendance qui guette les vieilles démocraties occidentales: les inégalités de

richesses y sont au plus haut depuis le début du siècle dernier. Et depuis les années 1980, le patrimoine public est massivement transféré à la sphère privée, notamment via les privatisations. Les Etats s'appauvrissent et n'ont plus de moyens de protéger les citoyens du bas de l'échelle. Alors que la richesse nationale française a augmenté de manière substantielle, la richesse publique a fortement diminué et se traduit par un endettement record. Un système ploutocratique signifie, concrètement, que l'élite financière dirige le pays et que les préférences des plus riches, que ce soit en politique intérieure ou en politique étrangère, ou en termes de candidat élu à la présidentielle, sont celles qui prévaudront. Dans ce système en effet, les choix politiques sont une affaire de moyens et de soutiens financiers. En France, un candidat qui n'a pas levé – comme Emmanuel Macron – 14 millions d'euros auprès d'investisseurs et banquiers, et qui bénéficierait de peu de fonds de campagne et de soutiens des plus riches, aurait-il sa chance aujourd'hui?

Source: <https://www.bilan.ch/opinions/myret-zaki/cette-fois-le-krach-est-social?fbclid=IwAR31WgbhKA3vRo2dRQjSL0L564xlq61qHm637RjOYcVjAz0Yhl-4NeBpyCgo du 19/12/18>

Recherche d'urgence politique industrielle!

par Jacques Myard, homme politique français, maire de Maisons-Laffitte, France



Jacques Myard
(photo wikipedia)

La crise des gilets jaunes est une crise profonde qui est, en grande partie, la conséquence de la dévaluation interne, politique obligée pour respecter les fameux 3% de déficit de Bruxelles en raison de l'impossibilité de modifier les taux monétaires externes dans le cadre de la

monnaie unique.

Il convient donc de bloquer les salaires, les pensions, les allocations, etc., pour réduire la dépense publique. Les conséquences sont dramatiques en matière sociale, l'exemple de la Grèce l'a démontré; et la France emboîte le pas!

Néanmoins, la crise des gilets jaunes ne doit pas faire oublier une autre question d'importance qui est aussi la conséquence de la politique du tout concurrence de Bruxelles instituée par les traités européens:

l'absence d'une réelle politique industrielle nationale et européenne pour protéger nos entreprises.

Plusieurs affaires récentes rappellent cette triste réalité:

- Le refus de Ford d'accepter la reprise de son usine de Blanquefort et qui préfère un plan social et la fermeture définitive de l'usine. Cerise sur le gâteau: les dirigeants de Ford refusent de parler au ministre français Bruno Le Maire, qu'ils tiennent pour quantité négligeable.
- L'activisme du fameux fonds Elliott qui «s'introduit» parmi les actionnaires des entreprises puis fait «chanter» les dirigeants pour obtenir des gains de dividendes immédiats très souvent contraires à la politique de développement des entreprises.
- L'annonce des actions judiciaires du ministère américain de la justice (DOJ) contre Airbus pour corruption ne doit pas faire illusion sur le but réel de la manœuvre. L'objectif étant de déstabiliser un concurrent européen de Boeing grâce à l'application de sanctions extraterritoriales.

– Sanctions américaines contre Téhéran qui obligent les entreprises françaises et européennes à cesser toutes activités en Iran.

La faute en incombe aux Américains et aux multinationales qui jouent sans entraves dans un monde économique et surtout financier totalement dérégulé. Mais c'est encore plus au gouvernement français et aux autres gouvernements européens pétris d'une idéologie libérale ancrée dans le marbre des traités européens et défendue bec et ongles par la puissante direction générale de la concurrence de la Commission de l'Union européenne!

Il convient de savoir que le *Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne* glorifie la concurrence dans neuf articles (articles 101 à 109) du titre VII et ne traite de l'industrie qu'au titre XVII en un seul article, l'article 173, disposant que les actions des Etats pour l'industrie doivent être conforme «à un système de marchés ouverts et concurrentiels».

«Les Italiens veulent à nouveau décider par eux-mêmes»

La démocratie directe suisse est un point de référence pour la nouvelle Italie

Au nord des Alpes, la politique du nouveau gouvernement italien est presque toujours vivement critiquée. Mais il y a des exceptions. Le 21 novembre 2018 par exemple, la «Basler Zeitung» a publié une interview détaillée de Paolo Becchi, philosophe du droit de Gênes, («L'ennemi n'est plus à Rome, mais à Bruxelles» ; <https://bazonline.ch/ausland/europa/Der-Feind-sitzt-nicht-mehr-in-Rom-sondern-in-Bruessel/story/28267401>). De 2006 à 2017, Becchi a enseigné la philosophie du droit à Lucerne. Il associe le nouveau gouvernement italien à «une chance pour davantage de fédéralisme en Europe et une réforme de l'UE».

km. Le nouveau gouvernement ne peut être classé dans le schéma gauche-droite habituel. Le résultat des élections montre plutôt: «En Italie du Sud, les gens en avaient assez des vieux partis continuant à ne gérer que le déclin du pays. Dans le Nord, les citoyens voulaient, en outre, davantage d'autonomie et de fédéralisme.»

Paolo Becchi espère qu'avec le nouveau gouvernement, l'Italie «pourra retrouver son identité nationale à l'extérieur et se réformer

à l'intérieur». Becchi affirme: «La nouvelle distinction se fait entre souverainistes et mondialistes. [...] Les Italiens veulent à nouveau décider par eux-mêmes comment vivre. Ils s'opposent à toute ingérence de tiers: les marchés financiers mondiaux, la politique globalisée et surtout les bureaucrates de Bruxelles – et ils s'opposent aux gouverneurs à Rome.»

Becchi répond au reproche de la mise en danger de la paix par une politique plus nationale en expliquant: «L'idée de la nation n'est nullement responsable des terribles guerres du XX^e siècle. Qui a provoqué ces guerres, les Etats-nations ou les empires?»

Le nationalisme est bien capable de «se transformer en impérialisme dangereux». Mais le souverainisme n'a rien à voir avec le nationalisme au détriment d'autres pays: «Il ne s'agit pas d'un Etat totalement centralisé, mais d'un pays autodéterminé possédant une structure fédéraliste du bas vers le haut – exactement comme je le connais de la Suisse.»

Et Becchi d'ajouter: «Ce véritable fédéralisme, associé à des éléments de démocratie directe, est un modèle pour l'Italie de demain.»

Ce n'est pas seulement en Italie que «les gens ont besoin d'une identité et d'un pays d'origine, où ils se sentent chez eux et où ils ont, en tant que citoyens, leur mot à dire concernant leur destin».

Les Italiens veulent un Etat fédéraliste basé sur la démocratie directe où les pouvoirs sont séparés, partagés et donc limités. Cela n'a rien à voir avec les catastrophes du XX^e siècle.

L'euro – une catastrophe pour l'Italie

L'euro, en revanche, est un véritable désastre pour des pays comme l'Italie. Avec l'euro, les pays du Sud sont «pris en otage économiquement». C'est un «signe visible d'une détermination extérieure de l'Italie».

Concernant l'UE, Becchi déclare qu'il faut renoncer à l'idée des «Etats-Unis d'Europe» et retourner à l'idée d'une «Europe des patries». Après 1990, on pensait qu'avec la chute du rideau de fer, la «fin de l'histoire» était atteinte, l'idée de l'Etat-nation éliminée et que tout allait se dissoudre dans la globalisation. Mais c'était une erreur.

La plupart des gens «ont besoin de racines, d'une patrie et d'un Etat les prenant au

sérieux, où ils ont leur mot à dire». La Suisse, avec sa large autonomie des cantons et la participation directe des citoyens, est un modèle pour l'Etat souverain du XXI^e siècle. L'UE, quant à elle, est «une entité antidémocratique tel un Léviathan».

La Suisse illustre comment des temps difficiles peuvent être surmontés: «avec le fédéralisme et le système de la démocratie directe».

La démocratie et le fédéralisme ont besoin «de la souveraineté du pays, de l'indépendance des d'organes transnationaux toujours antidémocratiques».

Le nouveau gouvernement italien a le potentiel de s'engager sur la voie d'une plus grande souveraineté et d'un plus grand fédéralisme – «et la Suisse devrait soutenir l'Italie sur cette voie».

A la fin de l'interview, Becchi revient à l'évidente crise de l'UE: «Je pense que la crise ne peut être résolue qu'avec une renaissance des Etats-nations. Je suis d'abord Génois, puis Italien et sur le plan culturel, je me sens Européen. Mais l'Europe n'est pas l'UE. Celle-ci doit respecter les identités nationales, les traditions et les cultures politiques si elle veut survivre.»

La décision d'achat

Comment Macron devint président ... ou pourquoi préférer une lampe de lecture

rt. L'utilisation de campagnes de relations publiques liant les messages aux sentiments inconscients en millisecondes a été perfectionnée au cours des 90 dernières années. S'inspirant de l'Américain et neveu de Sigmund Freud, Edward Bernays,¹ l'industrie des relations publiques a développé des méthodes d'influence de plus en plus sophistiquées avec l'aide des sciences sociales. Son travail quotidien consiste à motiver des personnes à certains comportements sans qu'ils soient influencés par des considérations rationnelles. Il est, par exemple, possible de générer des sentiments positifs, mais également des aversions. A de telles émotions, on lie des produits. Les chiffres de vente prouvent le succès: «Qui a acheté un second sèche-cheveux, alors qu'il en a encore un à la maison?»

Ces techniques ne sont pas utilisées uniquement dans le domaine de la consommation,

les agences de relations publiques sont également engagées dans la sphère politique et pré-politique.² On ne vend pas seulement des produits, mais également des attitudes ou des préférences politiques. Pensons donc à la soudaine apparition d'un «mouvement» de jeunes gens – dirigé par un tandem de coprésidentes jeunes, dynamiques et sympathiques – sous le nom «Opération libero – Réalisons la Suisse», qui nous ont fait croire qu'il est préférable que les intérêts des citoyens suisses ne soient pas déterminés par eux-mêmes.

Ou alors, remémorons-nous l'ascension fulgurante du mouvement dit *En Marche* du jeune «nouveau venu» Emmanuel Macron. Il est apparu avec l'aura de toute puissance. Une campagne de relations publiques a réussi à le vendre en tant que sauveur de la France, malgré son expérience

modeste et son programme sans promesses véritablement nouvelles. Sa campagne fut activement soutenue par des milieux financiers d'outre-Atlantique,³ comme c'est souvent le cas.

Après seulement quelques mois, la désillusion s'est installée. La réalité est revenue en France. Comme après une ivresse, on se frotte les yeux, tout étonné. Comment en est-on arrivé là? Une fois de plus, on a espéré qu'avec le prochain président, chancelier, roi, député, sénateur, etc. tout allait changer. Au moins un petit peu. Peut-être. Comme si souvent ...

Le sèche-cheveux, tant admiré dans la publicité et acquis dans une frénésie d'achat, peut être retourné ou échangé. Les dégâts survenant en politique peuvent cependant s'avérer immenses. Une sorte de droit de vérification, de rétraction, d'annulation ou

d'échange mériterait éventuellement à être évaluée en politique.

Toutefois, la meilleure solution est de reporter la décision d'achat d'un sèche-cheveux à plus tard, d'y réfléchir à deux fois ou d'en discuter avec son conjoint ou sa conjointe. Peut-être qu'il s'avérera alors que l'achat d'une lampe de lecture serait préférable?

¹ cf. Bernays, Edward. *Propaganda. Comment manipuler l'opinion en démocratie*. La Découverte 2007 (1^{re} édition: USA 1928)

² cf. Becker, Jörg. *Krieg an der Propagandafront: Wie PR-Agenturen und Medien die Öffentlichkeit entmündigen*, in: Mies, Ullrich; Wernicke, Jens. *Fassadendemokratie und tiefer Staat. Auf dem Weg in ein autoritäres Zeitalter*. Wien 2017

³ cf. Meyssan, Thierry. «Envers qui Emmanuel Macron est-il débiteur?», in: *Horizons et débats* n° 29/30 du 27/12/18

«Recherche d'urgence politique ...»

suite de la page 1

Il n'y a que l'Union européenne pour croire que le «tout concurrence» est la clé de voûte du monde international économique et financier, alors que tous les Etats (Etats-Unis, Chine

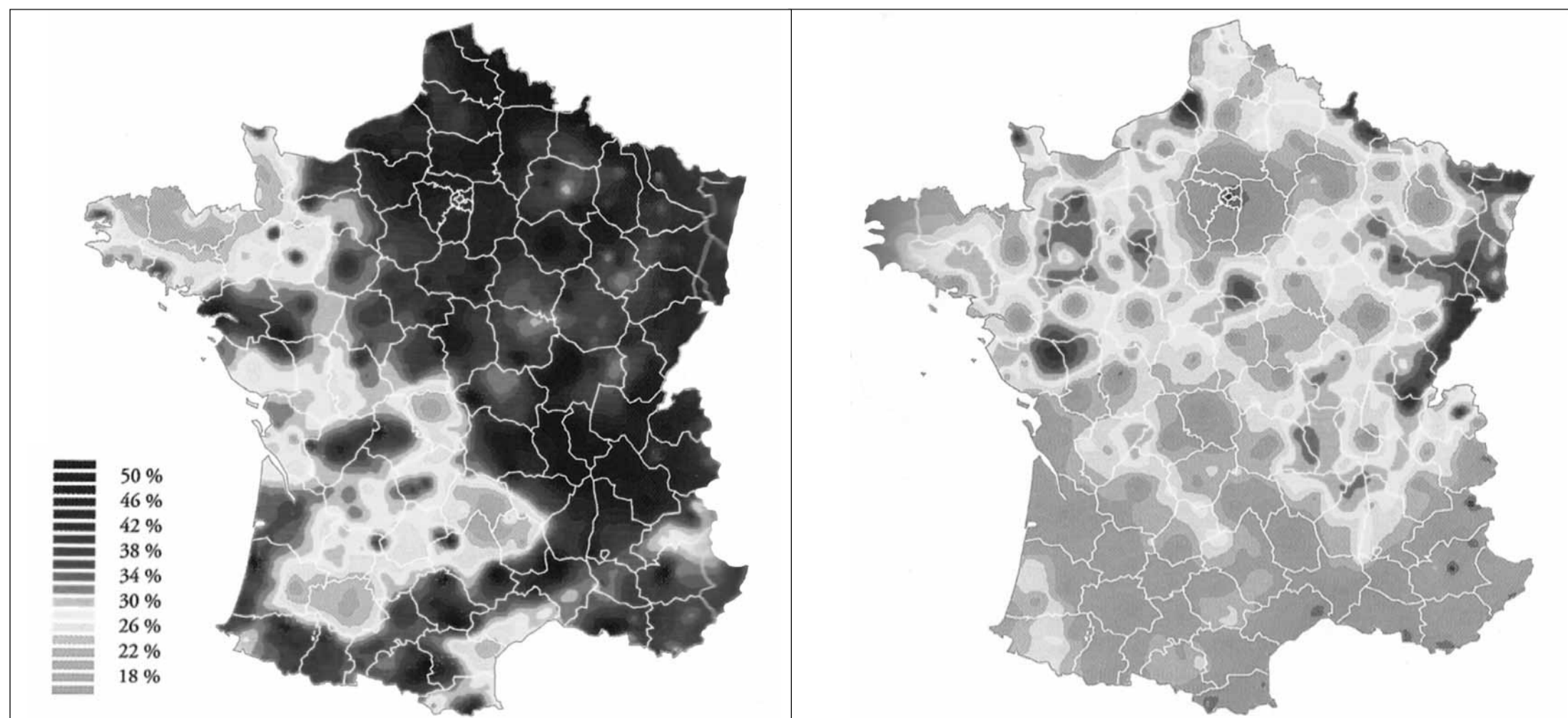
et Inde en tête) veillent sur leur entreprises industrielles pour les protéger au besoin par des mesures régaliennes contre les menaces étrangères dont l'objectif est d'éliminer des concurrents ou d'en prendre le contrôle.

Il est, d'ailleurs, symptomatique que la France n'ait pas de ministre de l'Indus-

trie! La France doit agir seule, se donner des moyens régaliens pour défendre nos entreprises, mais aussi en appliquant le principe de réciprocité dans nos relations commerciales sans craindre de prendre des mesures de rétorsion. Mais, pour cela, il faut cesser de bêler l'idéologie bruxelloise

du «tout concurrence»; c'est une question de souveraineté et d'indépendance nationale!

Source: www.bvoltage.fr/recherche-durgence-politique-industrielle/?mc_cid=0bea85fe21&mc_eid=4edb9980d5, 22 décembre 2018



Industrialisation en France en 1968 (à gauche) et en 2008 (à droite): Pourcentage de la population active dans le secteur secondaire (industrie et construction). (Infographie mad)

Les Etats-Unis refusent de se battre pour des financiers transnationaux

par Thierry Meyssan, consultant politique, président-fondateur du Réseau Voltaire, Damas (Syrie)



Thierry Meyssan
(photo voltairenet)

Le retrait américain de Syrie et d'Afghanistan ainsi que la démission du général Mattis attestent du basculement en cours de l'ordre du monde. Les Etats-Unis ne sont plus les premiers, ni au plan économique, ni au plan militaire. Ils refusent de continuer à se

battre pour les seuls intérêts de financiers transnationaux. Les alliances qu'ils conduisaient vont commencer à se déliter sans pour autant que leurs anciens alliés admettent la montée en puissance de la Russie et de la Chine.

L'annonce du retrait partiel des forces états-uniennes d'Afghanistan et total de Syrie a sonné comme un coup de tonnerre, le 19 décembre 2018. Il a été suivi le lendemain par la démission du secrétaire à la Défense, *James Mattis*. Contrairement aux affirmations des opposants au président *Trump*, les deux hommes s'estiment et leur divergence ne porte pas sur ces retraits, mais sur la manière d'en gérer les conséquences. Les Etats-Unis sont face à un choix qui va marquer une rupture et faire basculer le monde.

Avant toutes choses, pour ne pas se livrer à un contre-sens, il convient de rappeler les conditions et l'objectif de la collaboration de *Trump* et *Mattis*.

Lors de son accession à la Maison-Blanche, *Donald Trump* avait veillé à s'entourer de trois hauts militaires ayant suffisamment d'autorité pour réorienter les Forces armées. *Michael Flynn*, *John Kelly* et surtout *James Mattis* sont partis ou sont sur le départ. Tous les trois sont de grands soldats qui se sont ensemble heurtés à leur hiérarchie sous l'ère *Obama*.¹ Ils n'acceptaient pas la stratégie mise en place par l'ambassadeur *John Negroponte* de création de groupes terroristes chargés de fomentier une guerre civile en Irak.² Tous les trois se sont engagés avec le président *Trump* pour retirer le soutien de Washington aux jihadistes. Cependant chacun d'entre eux avait sa propre vision du rôle des Etats-Unis dans le monde et a fini par se heurter au président.

La tempête que les élections de mi-mandat avait repoussée est arrivée.³ Le moment est venu de repenser les Relations internationales.

La Syrie

Lorsqu'en avril, conformément à ses engagements, *Donald Trump* avait évoqué le retrait américain de Syrie, le Pentagone l'avait convaincu de rester. Non que quelques milliers d'hommes puissent inverser le cours de la guerre, mais parce que leur présence était un contrepoids à l'influence russe et un appui à Israël.

Cependant le transfert à l'Armée arabe syrienne d'armes de défense russes, notamment des missiles *S-300* et des radars ultrasophistiqués coordonnés par un système de gestion automatisée *Polyana D4MI*, a bouleversé l'équilibre des forces.⁴ Désormais, depuis trois mois jour pour jour, l'espace aérien syrien est inviolable. Dès lors, la présence militaire américaine devient contre-productive: toute attaque au sol des mercenaires pro-américain ne pourra plus être appuyée par l'aviation états-unienne sans risque de perdre des avions.

En se retirant maintenant, le Pentagone évite l'épreuve de force et l'humiliation d'une inévitable défaite. En effet, la Russie a refusé successivement aux Etats-Unis et à Israël, de donner les codes de sécurité des missiles fournis à la Syrie. C'est-à-dire que Moscou, après des années d'arrogance occidentale, a décliné le partage du contrôle de la Syrie qu'il avait accepté lors de la première conférence de Genève, en 2012, et que Washington avait violé quelques semaines plus tard.

En outre, Moscou a reconnu, il y a longtemps déjà, que la présence américaine est illégale au regard du droit international et que la Syrie peut légitimement se défendre.

Ses conséquences

La décision de retrait de Syrie est lourde de conséquences.

1. Le pseudo-Kurdistan

Le projet occidental de création d'un Etat colonial au Nord-Est de la Syrie qui serait attribué aux Kurdes ne verra pas le jour. Au demeurant de moins en moins de Kurdes le soutenaient, considérant que cette conquête serait comparable à la proclamation unilatérale d'un Etat, Israël, par les milices juives, en 1948.

Ainsi que nous l'avons souvent expliqué, le Kurdistan n'est légitime que dans les frontières qui lui furent reconnues en 1920 par la Conférence de Sèvres, c'est-à-dire dans l'actuelle Turquie et pas ailleurs.⁵ Les Etats-Unis et la France envisageaient, il y a quelques semaines encore, de créer un pseudo-Kurdistan en terre arabe et de le faire administrer sous mandat de l'ONU par l'ancien ministre des Affaires étrangères français, *Bernard Kouchner*.⁶

2. La stratégie Cebrowski

Le projet poursuivi par le Pentagone, depuis dix-sept ans, au «Moyen-Orient élargi» ne verra pas le jour. Conçu par l'amiral *Arthur Cebrowski*, il visait à détruire toutes les structures étatiques de cette région, à l'exception de celles d'Israël, de la Jordanie et du Liban.⁷ Ce plan, qui a débuté de l'Afghanistan à la Libye et fonctionne encore, prend fin sur le sol syrien.

Il n'est plus question que les armées américaines se battent, aux frais du contribuable, pour les seuls intérêts des financiers globaux, fussent-ils états-uniens.

3. La suprématie militaire états-unienne

L'ordre du monde post-soviétique fondé sur la supériorité militaire états-unienne est mort. Que cela soit difficile à admettre ne change rien au fait. La Fédération de Russie est désormais plus puissante aussi bien en termes conventionnels (depuis 2015) que nucléaires (depuis 2018⁸). Le fait que les armées russes soient un tiers moins nombreuses que celles des Etats-Unis et ne disposent que de rares troupes à l'étranger écarte l'hypothèse d'un impérialisme de Moscou.

Vainqueurs et vaincus

La guerre contre la Syrie va se terminer dans les mois à venir faute de mercenaires. La livraison d'armes par certains Etats coordonnés par le *fonds KKR* peut faire durer le crime, mais n'offre pas d'espoir de changer le cours des événements.

Sans aucun doute, les vainqueurs de cette guerre sont la Syrie, la Russie et l'Iran, tandis que les vaincus sont les 114 Etats qui ont adhéré aux «Amis de la Syrie». Certains n'ont pas attendu la défaite pour corriger leur politique étrangère. Ainsi, les Emirats arabes unis viennent d'annoncer la prochaine réouverture de leur ambassade à Damas.

Le cas des Etats-Unis est toutefois plus complexe. Les administrations *Bush Jr.* et *Obama* portent l'entière responsabilité de cette guerre. Ce sont elles qui l'ont planifiée et réalisée dans le cadre d'un monde unipolaire. Au contraire le candidat *Donald Trump* a accusé ces administrations de ne pas défendre les citoyens états-uniens, mais de servir la finance transnationale. Devenu président, *M. Trump* n'a eu de cesse de couper le soutien de son pays aux jihadistes et de retirer ses hommes du Moyen-Orient élargi. Il doit donc également être considéré comme un des vainqueurs de cette guerre et pourra logiquement défaire l'obligation de son pays de payer des dommages de guerre sur les sociétés transnationales impliquées.⁹ Pour lui, il appartient désormais de réorienter les forces armées vers la défense

du territoire, de mettre fin à l'ensemble du système impérial et de développer l'économie américaine.

L'Afghanistan

Depuis plusieurs mois, les Etats-Unis négocient discrètement avec les Talibans les conditions de leur retrait d'Afghanistan. Un premier round de contact autour de l'ambassadeur américain *Zalmay Khalilzad* s'est tenu au Qatar. Un second round vient de débiter aux Emirats arabes unis. Outre les deux délégations américaine et talibane, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et le Pakistan y participent. Une délégation du gouvernement afghan est arrivée sur place dans l'espoir de s'y joindre.

Cela fait 17 ans que les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont envahi l'Afghanistan, officiellement en rétorsion pour les attentats du 11-Septembre. Cependant cette guerre fait suite aux négociations de 2001 à Berlin et à Genève. Elle ne vise pas à stabiliser ce pays pour l'exploiter économiquement, mais à y détruire toute forme d'Etat pour en contrôler l'exploitation. Ce qui est fait, puisque chaque jour la situation y est pire que le précédent.

Rappelons que les malheurs de l'Afghanistan ont débuté lors de la présidence *Carter*. Le conseiller de Sécurité nationale, *Zbigniew Brzezinski*, fit appel aux Frères musulmans et à Israël pour lancer une campagne de terrorisme contre le gouvernement communiste.¹⁰ Affolé, celui-ci fit appel aux Soviétiques pour maintenir l'ordre. Il s'en suivit une guerre de 14 ans suivie d'une guerre civile, puis de l'invasion anglo-américaine.

Après 40 ans de destructions ininterrompues, le président *Trump* pose que la présence militaire américaine n'est pas la solution pour l'Afghanistan, c'est le problème.

La place des Etats-Unis aujourd'hui dans le monde

En retirant la moitié des troupes américaines légalement stationnées en Afghanistan et la totalité de celles occupant illégalement la Syrie, le président *Trump* réalise un de ses engagements électoraux. Il lui faudra encore retirer les 7000 hommes restant sur place.

C'est dans ce contexte que le général *Mattis* a posé une question de fond dans sa lettre de démission.¹¹ Il écrit:

«[...] Une de mes convictions fondamentales a toujours été que notre force en tant que nation est inextricablement liée à la force de notre système unique et complet d'alliances et de partenariats. Bien que les Etats-Unis demeurent la nation indispensable dans le monde libre, nous ne pouvons pas protéger nos intérêts ni jouer efficacement ce rôle sans maintenir de solides alliances et faire preuve de respect envers ces alliés. Comme vous, je dis depuis le début que les forces armées des Etats-Unis ne devraient pas être le gendarme du monde. Au lieu de cela, nous devons utiliser tous les outils du pouvoir américain pour assurer la défense commune, notamment en assurant un leadership efficace à nos alliances. 29 démocraties ont démontré cette force dans leur engagement à se battre à nos côtés après l'attaque du 11-Septembre contre l'Amérique. La coalition contre Daesh de 74 nations en est une autre preuve. [...]»¹²

En d'autres termes, *James Mattis* ne conteste pas le bien-fondé du retrait des troupes américaines d'Afghanistan et de Syrie, mais ce qui va probablement suivre: la dislocation des alliances autour des Etats-Unis, et en définitive le possible démantèlement de l'OTAN. Pour le secrétaire à la Défense, les Etats-Unis doivent rassurer leurs alliés en leur donnant l'impression qu'ils savent ce qu'ils font et sont les plus forts. Peu importe que cela soit vrai ou pas, il s'agit de maintenir coûte que coûte la cohésion entre les alliés. Tandis que pour le président, il y a péril en la demeure. Les Etats-Unis ont déjà perdu leur première place économique au profit de la Chine et désormais leur première

place militaire derrière la Russie. Il faut cesser d'être le borgne guidant les aveugles et s'occuper d'abord des siens.

Dans cette affaire, tous deux ont raison. *James Mattis* agit en militaire. Il sait qu'une nation sans alliés est perdue d'avance. Tandis que *Donald Trump* pense en chef d'entreprise. Il doit épurer les filiales déficitaires qui menacent de couler son entreprise. •

Source: www.voltairenet.org/article204430.html, 25/12/18

¹ *Cobra II: The Inside Story of the Invasion and Occupation of Iraq*, Michael Gordon & Bernard Trainor, Atlantic Book, 2006.

² *ISIS is US: The Shocking Truth Behind the Army of Terror*, George Washington's Blog, Wayne Madsen, Webster Griffin Tarpley, Syrian Girl Partisan, Progressive Press, 2016.

³ «Relations internationales: le calme avant quelle tempête?», par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire, 9/10/18.

⁴ «Pourquoi les Etats-Unis déguerpissent soudain de Syrie?», par Valentin Vasilescu, Traduction Avic, Réseau Voltaire, 20/12/18.

⁵ «Les projets de Kurdistan», par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire, 5/9/16.

⁶ «Bernard Kouchner entre illégalement en Syrie», Réseau Voltaire, 10/12/18.

⁷ *The Pentagon's New Map*, Thomas P. M. Barnett, Putnam Publishing Group, 2004. «Le projet militaire des Etats-Unis pour le monde», par Thierry Meyssan, Haïti Liberté (Haïti), Réseau Voltaire, 22/8/17.

⁸ «Vladimir Putin Address to the Russian Federal Assembly», by Vladimir Putin, Voltaire Network, 1^{er}/3/18. «Le nouvel arsenal nucléaire russe rétablit la bipolarité du monde», par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire, 6/3/18.

«Les moyens russes de Défense hypersonique», par Valentin Vasilescu, Traduction Avic, Réseau Voltaire, 28/5/16.

⁹ «Saisir des transnationales pour reconstruire la Syrie?», par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire, 14/8/18.

¹⁰ «Brzezinski: «Oui, la CIA est entrée en Afghanistan avant les Russes...», par Zbigniew Brzezinski, Le Nouvel Observateur (France), Réseau Voltaire, 15/1/1998. *Charlie Wilson's War: The Extraordinary Story of the Largest Covert Operation in History*, George Crile III, Atlantic Monthly Press, 2003.

¹¹ «Resignation letter from James Mattis», by James Mattis, Voltaire Network, 20/12/18.

¹² «[...] One core belief I have always held is that our strength as a nation is inextricably linked to the strength of our unique and comprehensive system of alliances and partnerships. While the US remains the indispensable nation in the free world, we cannot protect our interests or serve that role effectively without maintaining strong alliances and showing respect to those allies. Like you, I have said from the beginning that the armed forces of the United States should not be the policeman of the world. Instead, we must use all tools of American power to provide for the common defense, including providing effective leadership to our alliances. 29 democracies demonstrated that strength in their commitment to fighting alongside us following the 9-11 attack on America. The Defeat-ISIS coalition of 74 nations is further proof. [...]»

Horizons et débats

Bimensuel favorisant la pensée indépendante,
l'éthique et la responsabilité

Pour le respect et la promotion du droit international,
du droit humanitaire et des droits humains

Editeur

Coopérative Zeit-Fragen

Rédacteur en chef

Jean-Paul Vuilleumier

Rédaction et administration

Case postale, CH-8000 Zurich

Tél. +41 44 350 65 50

Fax +41 44 350 65 51

hd@zeit-fragen.ch

www.horizons-et-debats.ch

CCP 87-748485-6

IBAN: CH640900000877484856

BIC: POFICHBEXXX

Imprimerie

Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 168.- frs/ 108.- euros

ISSN 1662 - 4599

© 2019 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations. Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».

L'heure est venue de quitter la Syrie

par Eric S. Margolis, journaliste et écrivain américain*



Eric Margolis (photo ericmargolis.com)

Le président Trump a fait ce qu'il fallait concernant le déploiement de troupes américaines en Syrie. Trump a ordonné aux 2000 soldats américains basés en Syrie de se retirer et de rentrer chez eux.

Les néoconservateurs et le parti de guerre américain souffrent d'apoplexie alors qu'il reste environ 50 000 soldats américains répartis dans le reste du Moyen-Orient.

Les troupes américaines stationnées dans le désert syrien ne faisaient presque rien. Leur rôle avoué était de combattre les restes du mouvement *Daesh* (*Etat islamique*: EI) et de bloquer toute avancée des forces iraniennes. En tant que force de combat unifiée, EI existe à peine, dans le cas où elle aurait existé. Les Saoudiens et les Emirats du Golfe ont été regroupés, armés et financés par les Etats-Unis pour renverser le régime syrien. Puis, ces pays ont perdu le contrôle et l'EI est devenu une menace pour tous.

Ce que les Etats-Unis faisaient en réalité, c'était de poser un jalon en vue d'une éven-

* Eric S. Margolis est un chroniqueur renommé avec d'excellents contacts à l'étranger. Il a publié de nombreux articles dans le «New York Times», l'«International Herald Tribune», le «Los Angeles Times» et le «London Times», mais aussi dans des médias asiatiques. Il vit à Toronto et New York.

tuelle occupation future de la Syrie déchirée par la guerre, risquant ainsi de se heurter constamment aux forces russes.

Nous pousserons un grand soupir de soulagement, si le retrait américain a réellement lieu: il éliminera un risque majeur de guerre avec la Russie possédant des armes nucléaires, dont les forces se trouvent en Syrie à l'invitation du gouvernement reconnu de Damas. Les Etats-Unis n'ont aucun intérêt stratégique pour la Syrie et aucun intérêt économique d'y être engagé militairement. Sauf peut-être pour le parti belliciste désirant des guerres interminables à l'étranger pour favoriser la production des armements.

Le retrait abrupt de la Syrie annoncé par Trump a choqué et mortifié le parti belliciste et la cinquième colonne de néoconservateurs de Washington. Ils espéraient que le renforcement des forces américaines permettrait d'attaquer Damas et de s'en prendre aux forces iraniennes. C'était amusant de voir l'angoisse de ces fameux va-t'en-guerre tels que le sénateur *Lindsay Graham* et le fanatique conseiller à la sécurité nationale *John Bolton*, lorsque leurs espoirs d'une guerre américaine contre la Syrie s'amenuisaient. Israël était tout autant consterné: son plan stratégique de longue durée était de fragmenter la Syrie et d'en absorber les parties.

Le vénérable général impérial et secrétaire à la Défense *Jim Mattis* n'a pu supporter cette désescalade. Il a démissionné. Le général de la marine *Mattis* était l'un des rares membres honorables et respectés de l'admini-

stration Trump et il était capable de freiner les pulsions du président. Un de ses mérites était son opposition à la réintroduction de la torture par les forces américaines, un crime promu par Trump, Bolton et de l'exécutif de Chicago, *Mike Pompeo*.

Ce qui importait vraiment, ce n'était pas un morceau du désert syrien. La démission de *Mattis* semble être davantage liée à l'Afghanistan, la plus longue guerre des Etats-Unis. Ils ont été vaincus en Afghanistan, connu à juste titre sous le nom de «cimetière des empires». Pourtant, personne à Washington ne peut admettre cette défaite ou ordonner une retraite après avoir, en 17 ans, gaspillé un billion de dollars et engendré des milliers d'Américains tués ou blessés. Surtout pas le général *Mattis*, Bolton ou *Pompeo* qui se sont tous opposés avec acharnement à tout accord de paix avec le mouvement nationaliste des talibans.

Selon des informations médiatiques non confirmées, les Etats-Unis auraient déjà commencé à réduire leur garnison afghane de plus de 14 000 soldats. La principale mission de ces soldats est de surveiller le corrompu gouvernement fantoche afghan de *Kaboul* s'occupant du trafic de drogue et de bloquer les forces talibanes pour qu'elles puissent être attaquées par les forces aériennes américaines.

Les talibans insistent sur le fait qu'ils n'entameront pas de négociations sérieuses tant que toutes les troupes américaines et les 8 000 soldats étrangers ne se seront pas retirés. En fait, les talibans, qui ont discuté dis-

crètement avec les Etats-Unis à Abou Dhabi, pourraient accepter une réduction de 50% des troupes occidentales pour entamer des pourparlers de paix.

La guerre en Afghanistan a coûté un billion de dollars aux Etats-Unis. L'occupation de certaines parties de l'Irak et de la Syrie a coûté un montant similaire. La résistance contre la domination américaine se poursuit dans les deux pays. *Mattis* et ses camarades généraux aiment vraiment ces guerres, mais pas Trump en tant que civil. Comme candidat, il a juré de mettre fin à ces guerres «stupides». Espérons qu'il réussira à s'imposer malgré les objections acharnées du parti belliciste républicain, des néoconservateurs et du complexe militaro-industriel.

La Syrie est un vilain petit spectacle. En revanche, l'Afghanistan forme une tache sombre sur l'honneur national de l'Amérique. Nous observons avec révolusion et consternation le déploiement par les Etats-Unis de bombardiers lourds B-52 et B-1 pour anéantir les villages afghans. Nous observons avec dégoût les Etats-Unis dorloter les seigneurs de guerre afghans trafiquants d'opium et leurs alliés communistes – tout cela au nom fallacieux de la «démocratie».

Si Trump veut rendre l'Amérique grande, il peut commencer par mettre fin à la sordide mésaventure syrienne et à la boucherie en Afghanistan.

Source: <https://www.strategic-culture.org/pview/2018/12/23/time-get-out-of-syria.html>, 23/12/18

(Traduction *Horizons et débats*)

Le président américain veut le retrait des troupes ...

... mais l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne insistent sur la continuation de la guerre

par Karl Müller

Le gouvernement américain a décidé le retrait de ses troupes de Syrie et la réduction de moitié des troupes présentes en Afghanistan. Des politiciens responsables en Allemagne, en France et en Grande-Bretagne profèrent de violentes critiques, ce dont il ne faut pas s'étonner. Car, visiblement, leur but n'est toujours pas la paix. – Croient-ils vraiment à la victoire finale?

Le site allemand «Nachdenkseiten» (www.nachdenkseiten.de/?p=47919) du 18 décembre 2018 nous a de nouveau rendus attentifs aux sources de tels phantasmes de la victoire finale. Ils ont publié des extraits de deux discours américains en traduction allemande. Le premier, du 3 octobre 2007, tenu à San Francisco, provient de l'ancien général américain *Wesley Clark*, commandant en chef des forces de l'OTAN dans la guerre du Kosovo en 1999. Le deuxième est de *George Friedman*, ancien chef du service privé de renseignement *Stratfor*, du 4 février 2015, tenu à Chicago. Les deux discours sont connus de longue date – mais on oublie vite.

Nous ne parlerons ici que du discours de l'ancien général américain. Il y a plus de 10 ans, *Wesley Clark* a parlé de ses expériences faites lors de visites au Pentagone, alors qu'il était encore général en service. Il a expliqué qu'après le 11-Septembre, il y eut un «coup d'Etat politique» aux Etats Unis: «Un petit groupe de personnes extrêmement dur et sans scrupules ont usurpé la politique étrangère américaine». Il illustra ses propos avec les plans de guerre ayant été concoctés au Pentagone en 2001 et cita un officier qui y travaillait et lui ayant dit: «Je viens de recevoir cette fiche-ci du bureau du ministère de la défense. Il y est écrit: nous attaquerons sept pays et renverserons leurs gouvernements au cours de cinq années. Nous commencerons par l'Irak, puis nous nous en prendrons à la Syrie, au Liban, à la Libye, à la Somalie, au Soudan et à l'Iran, sept pays au cours de cinq ans.»

Paul Wolfowitz: «Les Soviétiques ne nous arrêteront plus.»

Clark comprit que ces plans nécessitaient une longue durée de préparation. Il se souvint d'un entretien avec *Paul Wolfowitz* en 1991 après la deuxième guerre du Golfe. *Wolfowitz* aurait bien voulu, déjà à cette époque, l'élimination de *Saddam Hussein*. Néanmoins, il était

Le retrait américain de la Syrie est tardif

«Le retrait des troupes américaines de Syrie est juste et nécessaire. La mission anti-EI menée par les Etats-Unis avec la participation de la Bundeswehr en Syrie est contraire au droit international, que ce soit dans l'espace aérien syrien ou au sol. C'est également l'avis du service scientifique du Bundestag allemand dans un rapport que j'ai commandé avec d'autres. Le retrait ne doit pas être salué uniquement d'un point de vue juridique, mais aussi d'un point de vue politique», a déclaré *Alexander Neu*, président de la Commission de défense, pour le groupe parlementaire «Die Linke».

Et de continuer: «Quiconque regrette le retrait des Etats-Unis de la Syrie ou considère qu'il s'agit d'une erreur néglige le fait que le chaos dans la région du Proche-Orient a été essentiellement créé par les Etats-Unis et leurs alliés. Les Etats-Unis

poursuivent ouvertement leurs intérêts géopolitiques et géoéconomiques – parfois plus, parfois moins. Le EI est le résultat de la guerre d'agression illégale menée par les Etats-Unis contre l'Irak en 2003 dans le but de renverser le gouvernement. Le fait que l'Etat islamique ait pu également s'étendre à la Syrie est également lié aux fantasmes occidentaux de changement de régime. Aujourd'hui encore, les capitales occidentales souhaitent ardemment installer un régime pro-occidental en Syrie. L'engagement occidental en Syrie n'a à aucun moment résolu les problèmes, mais a aggravé les conflits et s'est fait au détriment des populations syriennes. [...]»

Source: Extrait d'un communiqué de presse d'*Alexander S. Neu*, 21/12/18; <https://www.linksfraktion.de/presse/pressemitteilungen/detail/us-abzug-aus-syrien-ist-ueberfaellig>

content du résultat de la guerre: «Nous avons appris que nous pouvons engager nos troupes au Proche-Orient et les Soviétiques ne nous arrêteront plus.»

Puis, *Clark* se répéta en précisant: «Notre pays a été usurpé par un groupe de personnes lors d'un coup d'Etat politique. C'étaient *Wolfowitz*, *Cheney* et *Rumsfeld*. On pourrait nommer encore une demi-douzaine de collaborateurs autour du «Projet pour un nouveau siècle américain». Ils voulaient déstabiliser le Proche-Orient, le bouleverser et le soumettre à leur contrôle.»

La guerre en Syrie

Nombreux sont ceux connaissant la promulgation de la guerre par les Etats-Unis contre le gouvernement et l'Etat syrien depuis le début, donc depuis 2012, par des moyens très variés. En effet, depuis belle lurette, il y a des troupes américaines officiellement déployées en Syrie. Cependant, le narratif officiel parlant de la lutte d'une coalition internationale contre l'Etat islamique (EI), ne correspond que très peu, voire pas du tout, à la vérité. *Wesley Clark* a déjà parlé des véritables plans il y a plus de 10 ans. Aujourd'hui, il faut ajouter: malheureusement, le parti belliciste américain ne se limite pas aux néoconservateurs. Le narratif de la «lutte contre le terrorisme»

devait tromper les gens. Il devait empêcher une interprétation de la présence de toutes les forces militaires et non militaires actives en Syrie sans y être invitées par le gouvernement syrien comme une violation du droit international et l'obligation du retrait de toutes ces forces comme une évidence juridique – sans parler de la poursuite pénale de ces activités et des demandes justifiées de dédommagement. La guerre en Syrie a coûté la vie à des centaines de milliers de personnes et elle a détruit le pays: ce fait est également la conséquence de cette intervention étrangère, jamais approuvée par le gouvernement syrien.

Le plan américain n'a pas fonctionné

Mais le plan américain n'a pas fonctionné. L'appui russe et iranien au gouvernement syrien et à la Syrie a fait échouer les plans des Etats-Unis. On peut longuement discuter des tentatives du président américain de justifier l'actuel retrait des troupes. Mais c'est un fait que la décision du gouvernement américain de retirer les troupes de la Syrie n'est pas seulement la conséquence d'une défaite militaire, mais également un premier pas vers la reconstitution d'une situation de droit. La réaction plutôt modérée du ministre russe des Affaires étrangères *Lavrov* est compréhensible: «Tout retrait de troupes se trouvant

illégalement dans un pays, est un pas dans la bonne direction». Il faut faire preuve de patience pour savoir si la remise de la responsabilité par les Etats-Unis au gouvernement turc est une voie correspondante au droit international. La condition minimale pour cela est un accord entre le gouvernement turc et le gouvernement syrien. Les responsables américains démissionnaires, tout en protestant bruyamment, devront accepter qu'on leur demande d'assumer leurs responsabilités.

James Mattis, ministre américain de la Défense sur le départ, l'a, d'une certaine façon, déjà fait. Pour lui le retrait américain est une défaite subie envers «les pays dont les intérêts stratégiques sont en discordance croissante avec ceux des Etats-Unis». («*Basler Zeitung*» du 21/12/18) Dans ce contexte, il pensait explicitement à la Russie et à la Chine. Intéressant qu'on ait entendu exactement la même musique de la part de l'Allemagne. S'agit-il de se soucier du bien-être de la Syrie et des Syriens? Cela est guère probable!

L'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne font preuve de bellicisme

Oui, les réactions officielles de l'Allemagne, de la France et de la Grande-Bretagne renversent complètement les relations transatlantiques. Vu la violation du droit international toujours en cours en Syrie, l'«argument» avancé par le président français *Macron* contre le retrait des troupes américaines est grave: «Un allié se doit d'être fiable.» *M. Macron* n'exige-t-il pas ainsi l'honneur des voyous? Dans la «*Neue Zürcher Zeitung*» du 21 décembre, on lit: «Paris et Londres veulent continuer la guerre en Syrie». Est-ce autre chose que le «Retour des hasardeurs»? Les partis allemands au Bundestag – à l'exception de «*Die Linke*» et de l'«*Alternative für Deutschland*» – ont formé une grande coalition en faveur de l'engagement de la Bundeswehr en Syrie et prennent à nouveau *Donald Trump* en ligne de mire. Mais de toute évidence, il ne s'agit pas seulement de s'opposer à une personne, mais également à un programme politique refusant de continuer sur la voie de l'impérialisme globalisé.

Et de se demander atterré: où est la contribution allemande au droit et à la paix? Où est le respect de la loi fondamentale? – A nouveau, les médias traditionnels de langue allemande sont tous alignés ...

L'Accord-cadre Suisse-UE

La Directive relative au droit des citoyens de l'Union et l'interdiction de l'aide étatique comme prochaine grande étape

par Marianne Wüthrich, docteur en droit

Aussitôt l'accord-cadre institutionnel publié – uniquement en version française (!) –, le Conseil fédéral a dû abandonner son rêve d'une consultation restreinte adressée uniquement aux cantons, aux partis et aux partenaires sociaux. En Suisse, les citoyens ont l'habitude de s'occuper des nouveaux projets de loi ou d'accords, de s'informer du contenu et de participer à la discussion. La plupart ne se laissent pas décourager, même contre vents et marées. Cela est tout précisément le cas face à des documents aussi importants que le projet d'accord-cadre avec l'UE, dont les effets seraient gravissimes à bien des égards: pour les droits politiques des citoyens, pour le système de démocratie directe et le fédéralisme, pour la protection des salariés, pour le service public soigneusement géré par les communautés. Parfois, on a presque l'impression que certaines forces sont intéressées à abaisser le bon niveau de vie ainsi que le droit et la responsabilité des citoyens de participer au développement de l'Etat et de la société. Veulent-elles vraiment amoindrir les forces culturelles et économiques de notre Suisse multilingue aux espaces restreints à un niveau indigne comme elles le font également pour les autres peuples européens?

Bien que la majorité de la population n'ait toujours pas l'occasion de lire le projet de cet accord-cadre dans sa langue maternelle (cf. encadré), de nombreux morceaux difficiles à digérer sont déjà apparus dans le débat public. Et le point fort: malgré toutes les affirmations contraires, la Suisse parviendrait probablement mieux à joindre les deux bouts sous cet accord-cadre – en conservant sa souveraineté en tant que partenaire contractuel sur le même pied d'égalité avec Bruxelles. Concernant ce point, nous y reviendrons en détail dans un article ultérieur.

Le tribunal arbitral, une courroie de transmission vers la CJUE

Dans *Horizons et débats* n° 29/30 du 27/12/18, nous avons déjà clarifié le point suivant: la création d'un tribunal arbitral ne vise qu'à dissimuler le fait qu'il doit toujours se conformer à la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) quand il s'agit de l'interprétation ou l'application du droit de l'UE – c'est-à-dire pratiquement toujours, puisque la reprise du droit communautaire dans le droit suisse est précisément le but de l'accord-

cadre.¹ Ce lien étroit entre le tribunal arbitral et la CJUE a été récemment confirmé par des experts dans une contribution radiophonique. Selon le professeur *Benedikt Pirker* (Université de Fribourg), les accords futurs, tels que l'Accord sur l'électricité, «s'inspireraient certainement du droit de l'EU, c'est bien le but de cet accord. Et dans ces cas, le tribunal arbitral soumettra les questions à la CJUE pour que les règles soient interprétées de façon similaire». Il en va de même pour les cinq accords actuels qui seraient soumis à l'accord-cadre, a déclaré le secrétaire d'Etat *Roberto Balzaretto*, négociateur suisse à Bruxelles, lors de la conférence de presse du 7 décembre 2018. Le modérateur *Philipp Burkhardt* a résumé la question en quelques mots: «Pour résumer la situation de manière pointue, on pourrait dire que le tribunal arbitral ne serait, dans presque tous les litiges, qu'une espèce de courroie de transmission sans propre pouvoir décisionnel.»²

Le droit de l'UE prime sur le droit suisse: exemple de la Directive relative au droit des citoyens de l'Union

La Directive relative au droit des citoyens de l'Union est un exemple frappant de la manière dont le droit européen évincerait le

droit suisse dans de nombreux domaines. Elle étend le droit des citoyens des Etats de l'UE et de leurs membres de famille à un séjour et à une assistance sociale bien au-delà des règles de l'accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE: droit de séjour permanent après cinq ans de séjour ininterrompu pour le citoyen de l'Union et ses membres de famille (art. 16), droit de séjour des bénéficiaires de l'assistance sociale «tant qu'ils ne deviennent pas une charge déraisonnable pour le système d'assistance sociale de l'Etat membre d'accueil» (art. 14), expulsion uniquement «pour des motifs graves de sécurité publique définis par les Etats membres» (art. 28).³

Au début des négociations sur l'accord-cadre, il a été dit que la Directive relative au droit des citoyens de l'Union n'était pas à l'ordre du jour, plus tard le conseiller fédéral *Cassia* a déclaré qu'il s'agissait d'une «ligne rouge», mais dans le projet actuel cette directive n'est pas mentionnée, elle n'est donc pas une «ligne rouge», du moins pour l'UE. La Directive relative au droit des citoyens de l'Union s'inscrit dans le cadre du «développement dynamique» de la libre circulation des personnes. Si, par exemple, le tribunal arbitral

devait avoir à décider si l'aide sociale d'un citoyen de l'UE résidant en Suisse est appropriée ou non ou si un délinquant condamné peut ou non être expulsé, le règlement de la Constitution fédérale suisse – décidé par le souverain il y a quelques années – ne serait plus décisif.⁴ Tout récemment encore, le Tribunal fédéral suisse a déclaré à propos de l'expulsion «que le législateur voulait réglementer de manière restrictive les exceptions à l'expulsion obligatoire et restreindre autant que possible la discrétion judiciaire dans chaque cas.»⁵

Toutefois, le tribunal arbitral prévu dans l'accord-cadre n'aurait, dans ses décisions, pas à se conformer à la jurisprudence du Tribunal fédéral suisse, mais devrait suivre la jurisprudence de la CJUE. De cette manière, la Directive relative au droit des citoyens de l'Union serait soudainement incluse dans le droit suisse sans que le peuple ait eu droit au chapitre, et notre propre loi serait inefficace, du moins envers les citoyens de l'UE.

Quiconque n'ayant jusqu'à présent pas compris l'enjeu de la dernière votation fédérale, l'aura, espérons-le, compris maintenant: les adeptes de l'UE étaient absolument forcés de manipuler par quantités d'arguments fallacieux le peuple suisse afin qu'il rejette l'initiative sur l'autodétermination! Car si elle avait été acceptée, l'accord-cadre serait à l'heure actuelle lettre morte.

Accord-cadre Suisse-UE en consultation – dans une seule langue nationale!

mw. Le projet d'accord-cadre, que le Conseil fédéral a négocié à huis clos avec Bruxelles pendant quatre ans, a été publié le 7 décembre – mais uniquement en français. La Chancellerie fédérale est responsable de la traduction ponctuelle des textes: «L'Administration fédérale est au service d'une population multilingue et met à disposition ses publications et les textes officiels en allemand, français et italien». (Page d'accueil de la Chancellerie fédérale).

Comme le Conseil fédéral veut informer dès le printemps des résultats de sa «consultation interne», j'ai demandé à la Chancellerie fédérale les traductions allemande et italienne avec la remarque suivante: «Tout de même, c'est un document d'un grand intérêt pour toute la population, devant être lu dans toutes les langues officielles». La Chancellerie fédérale a transmis ma demande à la Direction des

Affaires européennes (DAE). Sa réponse: «Toutes les informations importantes se trouvent sur le site Internet de la Direction des Affaires européennes (DAE)», avec des liens vers le projet français et le résumé allemand du Conseil fédéral. Remarque finale du DAE: «La traduction allemande du projet de texte de l'accord institutionnel sera probablement publiée en janvier 2019».

«Probablement» – alors que la version française est disponible depuis le 23 novembre 2018. Le Palais fédéral regorge de traducteurs, mais il se peut qu'ils soient tous engagés à intégrer le droit communautaire dans des décrets suisses adoptés de manière «autonome» ...

Nous attendons donc patiemment la version allemande – ou alors nous investissons notre temps dans la traduction autonome du texte français ...

¹ Cf. «Le terrain pour l'accord-cadre avec l'UE est aplani», in: *Horizons et débats* n° 29/30 du 27/12/18

² «Umstrittenes Rahmenabkommen». Radio SRF, *Echo der Zeit* du 14/12/18

³ Directive 2004/38/CE du Parlement européen et du Conseil du 29/4/04 relative au droit des citoyens de l'Union et des membres de leurs familles de circuler et de séjourner librement sur le territoire des Etats membres [...].

⁴ Art. 121 al. 3 de la Constitution fédérale, adoptée lors du référendum du 28/11/10: «Les étrangers [...] sont privés de leur titre de séjour, indépendamment de leur statut et de tous leurs droits à séjourner en Suisse: a) s'ils ont été condamnés par un jugement entré en force pour meurtre, viol ou tout autre délit sexuel grave, pour un acte de violence d'une autre nature tel que le brigandage, la traite d'êtres humains, le trafic de drogue ou l'effraction; ou b) s'ils ont perçu abusivement des prestations des assurances sociales ou de l'aide sociale.»

⁵ Communiqué de presse du Tribunal fédéral du 20/12/18. Arrêt du 23/11/18 (6B_209/2018). «Critères d'appréciation du cas de rigueur dans le cadre de l'expulsion»

Les soutiens économiques par l'Etat seraient remis en question

Interview de l'avocat *Simon Hirsbrunner* accordé à *Oliver Washington* (SRF 4 News du 13/12/18)

Le projet d'accord-cadre avec l'UE est connu en détails depuis début décembre. Le Conseil fédéral a rendu le projet public afin qu'il puisse faire l'objet d'un large débat. Et il y a véritablement plusieurs points à discuter: le rôle de la Cour de justice de l'UE, par exemple, ou les concessions de la Suisse envers les mesures d'accompagnement, mais aussi les règles relatives au moment et à la manière dont l'Etat peut soutenir les entreprises. *Oliver Washington* a examiné ces réglementations de l'aide étatique avec un expert. Son bilan n'est pas réjouissant.

Oliver Washington: *Simon Hirsbrunner* est Suisse et travaille comme avocat dans un cabinet à Bruxelles. Pendant les négociations sur l'accord-cadre, il a conseillé les cantons, rédigé un avis de droit à leur intention, afin de savoir ce que signifierait la reprise des règles de l'UE sur les aides étatiques. Concernant ce qui est écrit dans cet accord-cadre, notamment les passages sur les aides étatiques, voici son point de vue personnel:

Simon Hirsbrunner: Je suis surpris et je suis aussi un peu déçu. Dans la communication publique, on a toujours entendu dire qu'il ne s'agit que d'adopter les principes. Mais en fait, les règlements fondamentaux de l'UE ont été adoptés d'une manière contraignante pour la Suisse.

Les Etats peuvent soutenir les entreprises de diverses manières. Ils peuvent les subven-

tionner, accorder des allègements fiscaux, prendre en charge les cotisations de sécurité sociale, etc. Dans l'UE, cela est interdit, bien qu'il y ait quelques exceptions. C'est le cas des entreprises, par exemple, dans les régions où le chômage est particulièrement élevé. Il est tout de même étonnant de constater que les règles européennes, l'interdiction et les exceptions, ont été incorporées presque mot par mot dans l'accord-cadre.

Oui, ce serait obligatoire en vertu de l'accord.

Parmi les accords existants, seul l'Accord sur les transports aériens tomberait sous ces réglementations, ce qui est un succès pour la Suisse. Cependant, entériner les règles de l'UE comme valables pour tous les accords futurs, n'est pas un succès, par exemple, pour un accord sur l'électricité. En outre, si la Suisse et l'UE actualisent l'Accord de libre-échange de 1972, comme annoncé, les nouvelles règles s'appliqueront également dans ce cas.

Ce serait très clairement un changement de paradigme. Nous avons actuellement une approche beaucoup plus détendue envers les activités de soutiens économiques de l'Etat.

Concrètement, un canton souhaitant soutenir une entreprise devrait le signaler à une nouvelle autorité de surveillance. Ce serait à elle de décider. Il en va de même pour le Parlement, s'il voulait créer de nouvelles règles pour les subventions dans le secteur de l'énergie. Celles-ci devraient également être approuvées par une autorité parallèle. Tout cela aurait un impact massif si l'Accord de libre-échange était également inclus dans l'accord-cadre [...].

La production industrielle serait affectée parce que l'Accord de libre-échange a un champ d'application très, très large. L'Accord de libre-échange devrait à l'avenir également couvrir les services, ce qui pourrait, par exemple, conduire à remettre en question l'ensemble de la promotion économique

au niveau cantonal. Je ne dis pas que cela ne serait plus possible par la suite, mais le carcan à respecter serait beaucoup plus serré.

Vous, Simon Hirsbrunner, craignez que les mesures cantonales de développement économique visant à attirer des entreprises ne soient pratiquement plus possibles. Des allègements fiscaux par exemple, ou de céder aux entreprises des terrains à bâtir à des conditions avantageuses. [...]

C'est avant tout le devoir du Conseil fédéral de présenter une analyse de l'impact auquel nous devons nous attendre, pour pouvoir mener une discussion ouverte.

Il est intéressant de noter que le Conseil fédéral a déjà présenté une analyse similaire lors du vote sur l'EEE en 1992. A l'époque, le Conseil fédéral n'avait pas constaté de problèmes majeurs entre le droit européen et la pratique suisse. Mais cette analyse de l'époque doit être remise en question. L'UE a toujours justifié son attaque contre les impôts suisses sur les sociétés en affirmant qu'ils constituaient une aide étatique illégale. Les conséquences sont bien connues. La Suisse est sur le point de céder à la pression. Nous pouvons donc être curieux de voir de quel scénario le Conseil fédéral part aujourd'hui, si la Suisse acceptait l'accord-cadre.

Source: «Was genau steht im Rahmenabkommen?», SRF 4 News du 13/12/18.

(Traduction *Horizons et débats*)

Accord-cadre Suisse-UE: interdiction de toutes aides étatiques

Article 8a, 2. a) «Sont incompatibles avec le bon fonctionnement du marché intérieur, dans la mesure où elles affectent les échanges entre les parties dans le champ d'application des accords visés au paragraphe premier du présent article, les aides accordées par la Suisse ou par les Etats membres de l'Union européenne ou au moyen de ressources d'Etat sous

quelque forme que ce soit qui faussent ou qui menacent de fausser la concurrence en favorisant certaines entreprises ou certaines productions.»

(Accord facilitant les relations bilatérales entre l'Union européenne et la Confédération suisse dans les parties du marché intérieur auxquelles la Suisse participe, 23/11/18 – Version finale)

La politique d'immigration de la Suisse traditionnellement généreuse et choisie par le peuple

Contexte historique

par Werner Wüthrich, docteur en sciences politiques

En Suisse, le pacte mondial sur les migrations, la libre circulation des personnes et le contrat-cadre institutionnel avec l'UE (voulant encore élargir la libre circulation des personnes) se trouvent tout en haut de l'agenda politique. La question de l'immigration est au centre de tous ces sujets. Ici s'impose une courte rétrospective historique. Jusqu'à présent, toutes les initiatives déposées depuis les années 1960 concernant la surpopulation étrangère ont fait l'objet de refus.

Dans les décennies qui ont précédé la fondation de l'Etat fédéral en 1848, la Suisse était plutôt un pays d'émigration, assez pauvre et dans lequel une période de mauvaises récoltes pouvait souvent entraîner la famine. Jusqu'au XIX^e siècle, la plupart des jeunes étaient contraints de gagner leur vie à l'étranger. On peut retrouver la trace des émigrants venus des cantons de montagne – comme le Glarus, le Valais ou les Grisons – dans le monde entier. L'industrialisation proprement dite ne débuta qu'en 1848. Le pays était en retard de plusieurs années par rapport à la Grande-Bretagne, la France ou l'Allemagne, en particulier dans le domaine de la construction des voies ferrées. Cependant les choses évoluèrent. Dès le début du XX^e siècle, la Suisse était déjà typiquement un pays de tourisme et d'immigration. Elle profita souvent de nouveaux venus qualifiés, qui créèrent des entreprises, à l'instar de pionniers tels Henri Nestlé ou le Britannique Charles Brown (BBC).

Juste avant la Première Guerre mondiale, le taux d'étrangers dans la population s'éleva à 14,7% – beaucoup plus que dans d'autres pays européens. La Belgique occupait le second rang de ce classement avec 3%. Les frontières étaient presque entièrement ouvertes. Tout le monde pouvait venir mais devait cependant se débrouiller tout seul.

Dans l'entre-deux guerres, le nombre des étrangers baissa – en particulier au cours des années trente (crise économique). En 1945, on ne comptait plus qu'environ 5% d'étrangers dans la population. Ce nombre augmenta pourtant de façon prononcée pendant les décennies de haute conjoncture qui suivirent la guerre, et atteignit environ 13% au début des années 60, et 15% en 1968. Les saisonniers ne sont pas inclus dans cette statistique, car ils ne travaillaient que quelques mois par an, pour ensuite rentrer chez eux (statut saisonnier).

Années 1960: forte hausse de l'immigration en période de boom économique – tentatives de contrôle

Au cours des années 1960, le Parlement décida à plusieurs reprises de mesures de limitation de l'immigration, imposant dans un premier temps un plafond aux effectifs employés dans les entreprises indépendantes, c'est-à-dire une limitation par le haut. Ce type de mesures, et celles qui suivirent, n'étaient pas spécialement dirigées à l'encontre des étrangers, mais elles devaient permettre de façon générale, un «refroidissement» de la surchauffe de l'économie et forcer les entrepreneurs à faire d'autres investissements et à créer encore plus d'emplois. A cette époque, le chômage avait disparu. Celui qui perdait son emploi en retrouvait un autre quelques heures plus tard. A cette époque apparut un certain nombre de projets venant de la population qui entrèrent dans l'histoire en tant qu'«initiatives de restriction de la surpopulation étrangère», exigeant des autorités une limitation directe de l'immigration et une réduction du nombre des immigrés.

En 1965, le parti démocratique du canton de Zurich lança avec succès une initiative populaire fédérale. Elle exigeait une limitation à hauteur d'un dixième de la population des permis d'établissement et de résidence délivrés aux étrangers. Jusqu'à ce que cet état soit atteint, il devait être abaissé de 5% chaque année (Hofer 2012, Nr. 89; Linder 2010, p. 303). Le Conseil fédéral et le Parlement refusèrent cette initiative.

La première initiative contre la surpopulation étrangère connut un destin inhabituel.

Le Conseil fédéral et certains parlementaires demandèrent à ses auteurs de la retirer. Le Conseil fédéral avait adopté un train de mesures de stabilisation qui limitaient les effectifs des employés dans les entreprises ainsi que dans l'ensemble de la main-d'œuvre étrangère. Une campagne de votation n'aurait fait qu'attiser les tensions, menant à de déplaisants débats, dégradant l'ambiance dans les entreprises et causant de graves dommages à l'image extérieure de la Suisse. Le conseiller fédéral Schaffner (PLR) invita le comité d'initiative à un entretien personnel – avec succès. L'initiative fut retirée en 1968 (Linder 2010, p. 303).

Années 1970: retrait de l'Initiative Schwarzenbach et rejet d'autres initiatives

L'«Action nationale contre l'emprise étrangère du peuple et de la patrie» était contre ce retrait. L'un de ses représentants, le conseiller national James Schwarzenbach, lança donc un peu plus tard la deuxième initiative contre la surpopulation étrangère et fonda son propre parti – les *Republicains*. Elle exigeait un plafonnement du contingent étranger qui ne devait pas dépasser 10% de la population totale. Cela signifiait que 17 cantons auraient dû baisser leur quota d'autorisations de séjour annuel de plus de la moitié. Cette fois, un retrait n'était pas envisageable car les auteurs s'étaient très consciemment abstenus d'inclure une quelconque clause de retrait à leur texte. Le Parlement refusa l'initiative à la quasi unanimité. Commença alors une bataille électorale intense et émotionnellement chargée. D'un point de vue actuel, on ne peut que penser: mais quoi, ça ne faisait que 10%, aujourd'hui nous sommes à presque 25% – et la Suisse n'a pas sombré. Cependant les conditions étaient alors très différentes. Le boom économique avait laissé de gros problèmes sans solution: 30% de la main-d'œuvre, environ, étaient originaires de l'étranger. L'infrastructure toute entière souffrait d'une surcharge massive, non seulement à cause de l'immigration, mais avant tout par suite de la surchauffe économique: les écoles étaient devenues trop petites, les canalisa-

tions défectueuses, et il y avait un manque presque total de stations de traitement des ordures ménagères et d'épuration de l'eau. La pollution aquatique et environnementale était alarmante. On ne pouvait plus se baigner dans le lac de Lugano, ni dans celui de Zurich. Depuis longtemps, le réseau routier était devenu insuffisant, les autoroutes étaient encore en cours de réalisation, la construction immobilière était désespérément en retard et il y avait une hausse des loyers, et des prix en général. Le taux de chômage était de 0,0% et les économistes ne parlaient plus de plein emploi, mais de suremploi. Certes, les salaires étaient corrects, mais les continues heures supplémentaires rendaient les gens nerveux. Une nouvelle atmosphère s'était installée et elle n'était pas sans danger.

La réaction des politiciens fut tardive. Certains hommes politiques avaient encore en tête les images de la crise économique des années trente – telle la pression du chômage, combattue par les nombreuses mesures de droit d'urgence. Pour ceux-là, les phénomènes du boom économique étaient totalement inhabituels. Il y avait de nouveau le droit d'urgence, certes – mais il en allait cette fois tout à fait autrement. En 1949, le droit de nécessité avait été démocratisé à la suite d'une initiative populaire (Linder 2010, p. 217). Dans les années 60 et 70, il y eut 11 votations populaires rien que sur le sujet du droit de nécessité, c'est-à-dire sur les arrêtés fédéraux urgents, ayant tous pour objectif de freiner la conjoncture et de résoudre ou d'améliorer d'impérieux problèmes – en particulier dans le domaine monétaire. A chaque fois, le peuple souverain avait approuvé et soutenu le gouvernement et le Parlement (Rhinow, R.; Schmid, G.; Biaggini, G.; Uhlmann, F., 2011, p. 36s.).

L'Initiative Schwarzenbach donna lieu à l'une des plus importantes votations de l'après-guerre: le 6 juillet 1970, quasiment 75% des votants se rendirent aux urnes – un chiffre n'ayant plus été atteint depuis 1947, lors de la révision des articles économiques et de l'AVS. L'initiative fut refusée par 54% des votants – malgré de pressants problèmes sur

le front économique – et au grand soulagement du Conseil fédéral et de la majorité du Parlement qui avaient lutté en faveur du Non. Les tenants du Oui étaient cependant nombreux. Des cantons d'importance, comme Berne et Lucerne avaient accepté l'initiative. L'ambiance était tendue et le resta, car, juste avant le 6 juillet 1970, la prochaine initiative populaire avait été déposée. Cette dernière exigeait en premier lieu que le contingent étranger soit ramené, dans le cours des 10 ans à venir, à 12,5% de la population totale suisse. Une autre initiative populaire exigeait un renforcement du processus de naturalisation (Linder 2010, p. 303, 331, 355).

En 1977, il y eut une votation simultanée pour les deux initiatives populaires. Cette fois, par contre, les conditions étaient tout à fait différentes: la plus grande partie des tâches avait été menée à bien. On pouvait à nouveau se baigner dans les lacs de Zurich et de Lugano. L'industrie du bâtiment avait même édifié de nouveaux appartements en si grand nombre que la recherche d'un logement ne posait plus aucun problème et les loyers baissaient à nouveau. Le redressement économique continuait depuis la Seconde Guerre mondiale avait pris fin en 1975 et de nombreux emplois furent à nouveau touchés au cours de la récession qui suivit. – En 1977, le référendum sur l'immigration ne provoqua pas vraiment de vagues. Seuls 45% des votants se rendirent aux urnes, et cette fois-ci, il y avait aussi des votantes (en 1971 les hommes suisses avaient accordé le droit de vote aux femmes). Le résultat fut clair et net: les deux initiatives furent refusées par une forte majorité et par tous les cantons. La Suisse avait fait un pas de plus, s'engageant sur la voie du pays favori pour l'immigration, et l'intégration d'un grand nombre d'immigrants – en provenance surtout de pays tels l'Italie, l'Espagne et le Portugal – avait été une réussite. La Suisse moderne n'aurait pas pu se construire sans les ouvriers qualifiés venus du Sud. Au XIX^e siècle déjà, ils avaient apporté une contribution majeure, par exemple lors de la construction du tunnel du Gothard, puis à d'autres infrastructures audacieuses et plus tard, à de nombreux ouvrages de travaux publics, centrales d'énergies hydrauliques et barrages en montagne.

Années 1980 – encore des initiatives populaires

En réaction aux initiatives contre la surpopulation étrangère, le KAB, le *Mouvement catholique des travailleurs*, lança en 1977 la «Mitenand-Initiative» [Initiative tous ensemble] – dans le but d'initier une nouvelle politique «humaine» concernant les travailleurs étrangers et les immigrés. La sécurité sociale et le regroupement familial devaient être mieux réglementés et le statut de saisonnier (permis de travail limité à une saison) supprimé. Le Conseil fédéral recommanda le refus et renvoya à la révision alors en cours de la *Loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers* (LSEE) en tant que contre-proposition indirecte. Cette nouvelle loi devait être plus adaptée et améliorerait essentiellement la situation légale des étrangers. Le suffrage populaire suivit les recommandations du Conseil fédéral et de ses représentants au Parlement et refusa clairement l'initiative populaire de 1981 par plus de 85% des voix (Linder 2010, p. 400). Dans les années 80, la conjoncture économique s'améliora de nouveau, et la population de résidents étrangers augmenta en proportion. L'Action Nationale (*Nationale Aktion*) lança alors une nouvelle initiative populaire allant dans le sens d'une nouvelle baisse du contingent étranger. Sur une période de 15 ans, le nombre annuel des entrants pouvait tout au plus atteindre les deux tiers du nombre des sortants – tant que la population totale n'excédait pas 6,2 millions (aujourd'hui 8,4 millions). – En 1988, plus de 70% des votants et tous les cantons se prononcèrent pour le Non aux restrictions numériques (Linder 2007, p. 460).

Petite histoire des partis politiques

ww. Le Parti démocratique du canton de Zurich, ayant présenté la première initiative dite «Contre l'emprise étrangère», a un passé glorieux. Elle est née du mouvement démocratique puissant et à large assise des années 1860, luttant contre le «système Escher» libéral et en faveur des droits populaires. (Alfred Escher fut un excellent chef d'entreprise de la «Schweizerische Kreditanstalt» et de la «Nordostbahn»). En tant que politicien libéral, il domina le canton et défendit la démocratie représentative. Sa statue se trouve aujourd'hui devant la gare centrale de Zurich. Le Parti démocratique fut créé en 1867, lorsque se tenaient à Winterthur, Bülach, Zurich et Uster de grandes assemblées populaires appelant à une nouvelle Constitution avec des droits populaires. Des partis démocratiques apparurent également dans d'autres cantons, réclamant davantage de droits populaires. Le Parti démocratique du canton de Zurich avait son centre intellectuel dans la rédaction du journal «Landbote» à Winterthur. En 1869, il a remporté le vote populaire sur la nouvelle Constitution avec 65%, puis également les élections. La Constitution dura 135 ans, jusqu'en 2004. Elle incluait autant le référendum obligatoire législatif et constitutionnel (y compris sur les impôts et les finances), que l'initiative constitutionnelle et législative. En outre, elle garantissait une grande autonomie des communes et prévoyait des innovations sociopolitiques et des améliorations dans le domaine de la protection des travailleurs, de la création d'une banque cantonale et de la promotion des coopératives. – Une véritable révolu-

tion démocratique, sans qu'un seul coup de feu n'ait été tiré! Cette Constitution fut à la base de plusieurs centaines de votations populaires dans le canton de Zurich au cours des décennies suivantes. Le résultat est impressionnant. Zurich (et la Suisse en général) est aujourd'hui l'un des sites les plus attractifs du monde. Ce ne sont pas des manifestations de rue et des troubles populaires qui ont fait tomber le «système Escher», mais des assemblées populaires pacifiques, la récolte de signatures, l'élection d'un conseil constitutionnel et un vote populaire final sur la nouvelle Constitution. (Cela peut servir de modèle aux actuels «révolutionnaires de toutes obédiences».) Les démocrates apportèrent une contribution importante à l'introduction des droits populaires actuels également dans d'autres cantons au sein de la Confédération. Lors de la fondation du PRD [parti radical-démocratique] suisse en 1894, les libéraux et les démocrates se réunirent. Les démocrates du canton de Zurich restèrent quelque peu indépendants et poursuivirent leur propre ligne. En 1941, ils se séparèrent à nouveau et fondèrent leur propre parti, qui présenta en 1965 la première initiative fédérale «contre l'emprise étrangère». Mais le parti n'atteignit plus son ancienne taille et rejoignit le PRD en 1971. Les démocrates des Grisons et de Glaris fondèrent la même année l'Union démocratique du centre (UDC) – aujourd'hui le plus grand parti en Suisse – dans le programme duquel les droits populaires demeurent encore aujourd'hui primordiaux.

(Traduction Horizons et débats)

S'opposer à la confusion et à la « désertification »

par Friedrich Romig



Michael Rieger, germaniste, philosophe, historien et politologue allemand de renom, a repris comme titre de son livre la phrase «Wir gehen durch die Gegenwart wie durch eine

Wüste» [Nous traversons le présent comme un désert] d'un essai rédigé par l'écrivain Fritz Eberling en 1930, donc à une époque fortement marquée par les bouleversements ayant suivi la Première Guerre mondiale.

Tant la République de Weimar que celle d'Autriche ressemblaient, dans le domaine spirituel, à un morne désert, ressenti – en comparaison à aujourd'hui – comme «en grande partie sans âme, sans culture et sans cœur».

Le « nivellement socialiste de toutes différences et la négation de la culture humaine » devint ainsi, comme le constate avec justesse Anabel Schunke, la raison d'être de l'Etat. La « pensée libérale » sous forme du relativisme a fortement contribué à cette émergence du « désert intérieur et extérieur » allant de pair avec les pertes destructrices de la tradition, de l'orientation envers le bien commun et du sens de la responsabilité. L'« homme moderne constamment stressé » (Franz Xaver Kroetz) a perdu les points de repère et les images positives capables de résister aux forces destructrices.

Michael Rieger veut nous les rappeler, ces points de repères et ces images positives, en recourant à sa bibliothèque. Il y trouve, par

exemple, «Die Kornwächter» [Les Gardiens de la Couronne] d'Achim von Arnim qui ont préservé «les images modèles éternellement sacrées de la véritable intimité et des idéaux». Elles ont toujours existé, lorsque la dévastation mentale devenait menaçante par ses Saturnales célébrées déjà lors de la Révolution française, comme aujourd'hui, sous le logo du «politiquement correct».

Dans son introduction, Rieger se réfère à juste titre à Kleist, Droste-Hülshoff, Peter Rosegger et de manière très détaillée à Adalbert Stifter désirant, avec sa «loi douce», redonner son importance aux mœurs et à la justice. Reinhold Schneider, également fort apprécié de Rieger, exprime à merveille le sens de cette «loi douce» dans un quatrain, rédigé peu avant la prise du pouvoir des nationaux-socialistes, dans une forme prophétique et concise:

«Denn Täter werden nie den Himmel zwingen:
Was sie vereinen, wird sich wieder spalten.
Was sie erneuern, über Nacht veralten,
Und was sie stiften, Not und Unheil bringen.»

[Car les malfaiteurs ne forceront jamais les Cieux: ce qu'ils unissent se divisera à nouveau.
Ce qu'ils renouvellent se révélera être obsolète,
Et ce qu'ils créent provoquera misère et malheur.]

Le poème contenant ces quatre vers est intitulé: «Allein den Betern kann es noch gelingen» [Seuls les prieurs peuvent encore réussir...]. Schneider l'a intégré dans une collection de méditations publiée sous des conditions de samizdat, au milieu de la Seconde

Guerre mondiale, que de nombreux soldats portait avec eux, cachée dans leur sac à dos, pour y puiser de la consolation face au sort inéluctable de la mort attendue.

Rieger intitule le premier chapitre de sa petite anthologie de réflexion conservatrice: «Catholicisme ou Modernisme». Par là, il annonce le sujet principal du livre. Ce premier chapitre rend hommage au Brésilien Plinio Corrêa de Oliveira, largement inconnu en Europe qui, avec ses ouvrages «Révolution et contre-révolution» et «Noblesse», traduits dans la plupart des langues du monde, a donné vie [en 1960] au mouvement «Tradition, Famille, Propriété» (TFP), ancré institutionnellement dans de nombreux pays. Sa thèse affirmant que l'ordre dans la culture, la civilisation et l'Etat «dépend de la prise en compte des enseignements de l'Eglise» est aujourd'hui acceptée par pratiquement tous les importants penseurs conservateurs. Ce n'est pas un hasard qu'Ernst Jünger, Caspar von Schrenck-Notzing et Russell Kirk se soient convertis du protestantisme à l'Eglise catholique romaine, sans parler de leurs prédécesseurs Adam Müller, Friedrich Schlegel, Carl Ludwig von Haller et de nombreux autres. Et finalement, il est significatif que des écrivains du rang d'un Peter Handke, Martin Walser, Thomas Bernhard ou Botho Strauss étanchent de plus en plus leur «soif de la vérité» dans les «fontaines jaillissantes» offertes par la religion.

Dans ses promenades à travers la tradition, Rieger se réfère, de manière répétée,

à Othmar Spann à propos duquel Armin Mohler, probablement le meilleur connaisseur de la révolution conservatrice a jugé qu'il «a fourni à la révolution conservatrice le système le plus élaboré». L'œuvre exhaustive de Spann trouva, dans les années 1970, sa synthèse dans une édition complète de son œuvre en 21 volumes. Au grand plaisir de Michael Rieger, les doctrines de Spann sont défendues et répandues aujourd'hui, également dans les domaines de la politique et des sciences, par ses disciples et leurs descendants.

Avec ses croquis et ses portraits, Rieger n'a pas présenté un livre scientifique, mais un livre offrant au lecteur un «bain de jouvence» bénéfique et contribuant à l'hygiène mentale.

(Traduction Horizons et débats)

Rieger, Michael. «Wir gehen durch die Gegenwart wie durch eine Wüste» – Auf den Spuren der Tradition in Philosophie und Literatur – Skizzen und Porträts. [Nous traversons le présent comme un désert – Sur les traces de la tradition en philosophie et en littérature: croquis et portraits.] 240 p., Rückersdorf bei Nürnberg, Lepanto-Verlag 2018



ISBN 978-3-942605-17-5

Courrier des lecteurs

La question sociale concerne l'Allemagne tout autant que la France des «Gilets jaunes»

Il y a quelques semaines, la grande coalition des partis gouvernementaux allemands a ardemment débattu sur l'avenir des retraites garanties par la pension légale pour les travailleurs et les employés en Allemagne soumis à l'obligation de s'assurer. Notamment Hubertus Heil, ministre fédéral du Travail et des Affaires sociales, a tenté de marquer des points pour son parti, les sociaux-démocrates allemands (SPD). Les citoyens ont cependant été trompés et les faits réels élucidés.

M. Heil a dit vouloir stabiliser le niveau des retraites à hauteur de 48% du salaire moyen jusqu'à 2025 ou même jusqu'à 2040. Pourtant, ceci est une coquille vide puisque ce taux ne se réfère pas au montant versé mais à la somme brute. Ainsi, il ne prend pas en compte les déductions pour l'assurance maladie et de soins de santé s'élevant actuellement à 11%. A cela s'ajoute une partie croissante de l'imposition des rentes

s'élevant aujourd'hui déjà à 76% avec une augmentation annuelle de 1% ou 2% – pour atteindre 100% en 2040.

En clair, cela signifie qu'aujourd'hui déjà les rentes brutes de 1200 euros par mois sont imposées après la déduction de divers forfaits. Cela est un «cadeau» du gouvernement rose-vert Schröder/Fischer ayant adopté cette loi sur les revenus des personnes âgées en 2005 [«Alterseinkünftegesetz»]. Le taux d'imposition était alors à 50%. Si l'on prend en compte la hausse lente et constante des prix et l'adaptation des rentes qui ne suit pas, on est face à une inflation insidieuse, c'est-à-dire une taxe secrète supplémentaire.

Le fait que le système de retraite soit toujours et encore couplé au facteur de la «main-d'œuvre» et ainsi à l'évolution démographique et non pas à la productivité de notre économie nationale est un anachronisme. Au cours des 25 dernières années,

notre performance économique (Produit intérieur brut PIB) en Allemagne a presque doublé en termes réels (épurée des variations de prix), à savoir d'environ 1,7 billions d'euros en 1992 à environ 3,3 billions d'euros en 2017. Ainsi je me demande, où a passé ce revenu supplémentaire étonnamment élevé. En aucun cas, il est parvenu à la population active, ou bien aux anciens travailleurs (retraités) ayant travaillé pendant des décennies. Le produit intérieur brut est souvent appelé «revenu national». De nos jours, ce terme n'a plus rien à voir avec la réalité.

Au cours des dernières décennies, on a donc produit toujours plus de biens et de services avec toujours moins de travailleurs. Cette tendance se poursuivra suite à l'évolution continue de l'automatisation et de la numérisation (industrie 4.0). Les fruits du progrès technique – stimulés par l'esprit de recherche et d'innovation de la popula-

tion active, de génération en génération – devraient revenir aux personnes au cours de leur vie active et pendant leurs années de retraite. Nous sommes manifestement confrontés à une mauvaise répartition. Ce sont, de ma part, des pistes de réflexion pour attaquer la question autrement. J'en ai assez de ces histoires concernant l'évolution démographique et la retraite à 70 ans. [...]

Pour terminer, voici encore une dernière information: selon l'Agence fédérale de l'emploi, le nombre des rentiers exerçant un mini-emploi est passé entre 2003 et 2017 de 587 046 à 1 074 689 personnes. Il a donc presque doublé. Les personnes de plus de 65 ans représentent la majorité des salariés avec un mini-emploi.

Werner Voss, Wiehl, Allemagne

(Traduction Horizons et débats)

«La politique d'immigration ...»

suite de la page 6

Les années 1990: un afflux de population, conséquence des guerres de Yougoslavie

Le pourcentage d'étrangers au sein de la population augmenta encore dans les années 90. Les pays de provenance étaient avant tout la Yougoslavie et plus récemment, également l'Allemagne. En 1991, ce pourcentage s'éleva à 17,1%, en 1994 à 18,6% et de nouveau, on lança une initiative populaire. De façon surprenante, l'initiative «des 18%» vint des rangs du PLR: le conseiller national Philipp Müller (par la suite président du PLR suisse) exigea que le quota de population d'origine étrangère ne puisse pas dépasser les 18% de la population totale. Müller ne faisait là que suivre la ligne démocratique traditionnelle en vigueur au sein du PLR (cf. encadré). Le Conseil fédéral et le Parlement refusèrent l'initiative – à la différence des précédentes, mais beaucoup plus calmement. Il y avait certes des problèmes d'intégration – mais de nombreux problèmes datant des années 60 avaient été résolus ou neutralisés. Et puis l'intégration de ceux venant des pays du Sud s'était déroulée plus vite que beaucoup l'avaient pensé – 64% des votants et tous les cantons s'y opposèrent cette fois également (Linder 2010, p. 460, 593).

Après 2000: la libre circulation des personnes avec l'UE

Après 2010, la situation changea encore une fois: en 1999, le peuple avait accepté assez difficilement les Accords bilatéraux I avec l'UE. En faisait partie la libre circulation des personnes. A cela s'ajoutait quelque chose de nouveau: la libre circulation des personnes est au cœur de la politique poursuivie par l'UE depuis la fondation de la CEE en 1957, dont l'objectif politique est de regrouper les pays européens en une union toujours plus étroite, avec des frontières perméables et un mélange progressif des populations. Il y avait un risque de voir le peuple refuser l'ensemble des mesures à cause de la libre circulation des personnes en Suisse. C'est pourquoi le Conseil fédéral développa une propagande massive et affirma que pas plus de 8000 à 10000 personnes immigreraient en Suisse chaque année. Beaucoup pensèrent que cela ne poserait pas de problème, car ils en avaient déjà vu d'autres. – Mais ce n'était pas la réalité. Il y eut par la suite une époque d'immigration à hauteur de 100000 personnes par an – tout autant qu'autrefois, pendant le boom économique des années 1960.

En 2014, le peuple donna son accord à l'Initiative sur l'immigration de masse. A la différence des initiatives précédentes, elle n'exigea pas de réduire le contingent étranger déjà très élevé, se situant à 25%. Par

contre, elle désirait redonner à la Suisse le droit de décider elle-même de l'immigration – comme elle l'avait fait depuis des décennies. Mais les autorités (Conseil fédéral et Parlement) hésitèrent et finalement refusèrent, sous la pression de Bruxelles, d'appliquer le verdict populaire. Nous avons donc maintenant un véritable problème de politique nationale. – Une autre initiative populaire exigeant explicitement de mettre fin à la libre circulation des personnes avec l'UE a déjà été déposée. (La trop forte immigration est probablement aussi la principale raison du Brexit en Grande-Bretagne.)

Aujourd'hui, le «Pacte mondial de l'ONU sur les migrations» veut faire politiquement pression et régler les questions migratoires depuis le haut au niveau international. Ce pacte est opposé à la tradition suisse bien établie de régler ses propres affaires à sa manière. La Suisse a une grande expérience en la matière et a connu la réussite avec une politique directement soutenue par la population – et cela aussi sur des questions très pointues, telle celle de l'immigration qui a, en général, obtenu des résultats positifs, dignes et généreux.

L'interaction entre le peuple et ses dirigeants fonctionne, habituellement, également pour les sujets délicats et contribue essentiellement à la stabilité politique du pays. La libre circulation des personnes exigée par Bruxelles et son développement ultérieur, la

pression politique exercée par le Pacte migratoire de l'ONU et l'Accord-cadre institutionnel voulant intégrer politiquement la Suisse encore plus dans l'UE, ne rendent pas, bien au contraire, service à la cause et ne peuvent créer que des désagréments.

Aujourd'hui, plus de 700 000 Suisses vivent à l'étranger. Les entreprises suisses ont créé à l'étranger environ trois millions d'emplois. Le quota des étrangers présents dans le pays s'élève à 25%, un chiffre record. La Suisse est en cela plus ouverte au monde et plus libérale que beaucoup d'autres pays et elle est toujours un pays d'immigration recherché. Les initiatives populaires toujours renouvelées désirant réguler l'immigration d'une manière ou d'une autre, sont plus une réaction à cette franchise et parfois aussi une soupape de sécurité à des conflits et des sujets que le Parlement n'aborde pas – mais en aucun cas un signe d'isolation ou même de xénophobie, comme certaines et certains aiment l'affirmer.

Sources:

Hofer, Bruno. *Volksinitiativen der Schweiz – laufend aktualisiert. Dokumentation aller lancierten Volksinitiativen auf Bundesebene von 1891 bis heute.* Dietikon 2013

Linder, Wolf; Bolliger, Christian; Rielle, Yvan. *Handbuch der eidgenössischen Volksabstimmungen 1848–2007.* Bern 2010

Rhinow, R; Schmid, G; Biaggini, G; Uhlmann, F. *Öffentliches Wirtschaftsrecht.* Basel 2011

Figurines en étain: de l'artisanat en filigrane

La plus ancienne dynastie allemande d'étain aux racines suisses

par Heini Hofmann

Il n'y a pas seulement des stations thermales et des centres de bien-être, mais aussi des lieux d'art. C'est le cas du village bavarois de Diessen am Ammersee, au sud-ouest de Munich. Ce pittoresque bourg a toujours été le berceau de peintres, de musiciens, de sculpteurs et d'écrivains, mais surtout d'artisans transmettant leur savoir-faire depuis des générations. Les plus connus sont les fondeurs d'étain.

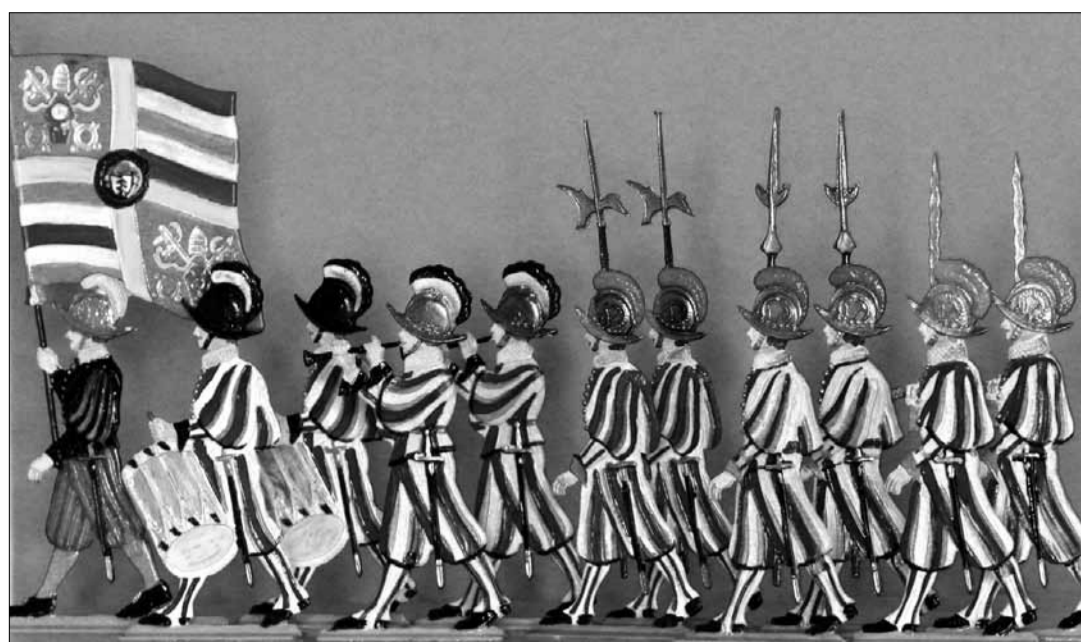
Quand on monte depuis le bord du lac vers l'église baroque Marienmünster, le chemin aboutit, près de l'ancien Hôtel de ville, dans la Herrenstrasse avec ses maisons bourgeoises colorées. Deux jolis bâtiments aux façades décorées, l'un de couleur jaune-blanc et l'autre bleu, sont particulièrement frappants. Ils portent tous les deux le même nom de la dynastie de l'étain «Schweizer» sur un support soigneusement travaillé, à savoir la maison n° 7 (Figurines en étain Wilhelm Schweizer) et la maison n° 17 (Petite fonderie d'étain Babette Schweizer).

La dynastie de l'étain des Schweizer

L'arbre généalogique remonte au XV^e siècle. Les armoiries familiales de la peinture présente sur la façade des deux maisons montrent un garde suisse sur un fond rouge-argent. Le pays d'origine de la dynastie serait donc la Suisse. Le premier fondeur d'étain de l'histoire de la famille fut Adam Schweizer, né en 1774. En 1796, l'artisan d'orfèvrerie créa une petite manufacture d'étain.

Contrairement aux grandes fonderies d'étain, où l'on produit des gobelets, des cruches et des assiettes, on s'est spécialisé à Diessen dans la petite fonderie d'étain, c'est-à-dire le moulage à plat. Adam Schweizer produisit des figurines de saints et des objets de dévotion pour les pèlerinages, mais aussi des jouets ecclésiastiques pour les enfants «jouant au pasteur», des croix, des bougeoirs et des encensoirs. Plus tard, on y ajouta des articles profanes: des anneaux et des boucles, mais aussi des figurines telles des dragons bavarois, des pandours hongrois ou une chasse de la période rococo.

Lorsqu'Adam Schweizer mourut en 1848, son fils Anton poursuivit l'activité florissante de l'entreprise. Il optimisa et rationalisa le processus de production. Après son décès en 1867, sa veuve Babette prit la relève. Leur fils s'appela à nouveau Adam (1855-1914) et passa ses années d'apprentissage et de voyages chez des graveurs célèbres à Munich et Leipzig, puis créa des décorations en étain filigrane pour les arbres de Noël de la cour royale à Munich. Après



Des motifs plus anciens, tels la Garde suisse ou Guillaume Tell, remémorent l'origine de la dynastie de l'étain des Schweizer. (photo Kleinzinggesserei Babette Schweizer)

son décès, sa veuve *Wilhelmine* reprit l'entreprise, avec ses enfants *Anny* et *Wilhelm*, et ils purent la maintenir pendant les deux guerres mondiales.

Les Schweizer d'en haut et d'en bas

En 1972, comme c'est souvent le cas dans les entreprises familiales, il y eut une scission. La fille *Anny* continua à mener ses affaires sous le nom de «Babette Schweizer» à la Herrenstrasse 17 (= Schweizer d'en haut), tandis que *Wilhelm* continua à gérer son entreprise sous son propre nom à la Herrenstrasse 7 (= Schweizer d'en bas). Les deux sociétés représentent ensemble aujourd'hui la plus ancienne dynastie allemande de l'étain – avec des racines suisses (cf. encadré).

Lorsque *Wilhelm* mourut en 1976, c'est à nouveau une femme, sa veuve *Ottilie*, qui s'occupa de l'entreprise jusqu'à ce que sa fille *Annemarie* et son mari *Jordi Arau* reprirent l'entreprise en 1981. *Annemarie Schweizer* apprit le métier de graveur, transmit ses connaissances à son mari, parce qu'elle voulait faire des études de médecine. A l'heure actuelle, elle exerce le métier de médecin. *Jordi Arau*, ingénieur mécanicien et d'origine espagnole, s'est passionné pour l'art de la petite fonderie d'étain et le poursuit avec succès. L'ancien atelier de la Herrenstrasse 7 sert aujourd'hui de musée, alors que la production a lieu dans un bâtiment situé à l'arrière – dans des salles lumineuses, mais toujours de manière traditionnelle.

Le petit-fils d'Adam Schweizer, le maître fondeur d'étain *Gunnar Schweizer*, et son épouse *Karin* dirigent maintenant l'entreprise de la Herrenstrasse 17. Dans le café de l'étain, intégré dans les salles d'exposition, les visiteurs profitent de l'univers fabuleux et varié des figurines en étain – en savourant café et gâteaux. Le fondateur de la dynastie avait déjà travaillé dans cette maison des «Schweizer d'en haut». Actuellement, il n'y a guère de visiteur passant par Diessen qui ne se procure pas un souvenir de l'une des deux manufactures d'étain Schweizer. Ces objets de valeur en filigrane sont également livrés dans le monde entier.

Gravure et moulage

La fonte de l'étain est l'un de ces artisanats pratiqués aujourd'hui encore de la même manière qu'autrefois, il y a deux siècles. Seul le four est, à l'heure actuelle, chauffé électriquement avec régulation de la température. Mais tout le reste est fait à la main. Avec grande créativité et dextérité, les barres d'étain sont transformées en petites œuvres d'art et ravissent l'œil et le cœur. Au début d'une figurine en étain, il y a un croquis au crayon. Mais le chemin est long, de l'esquisse à la pièce précieuse terminée.

En un premier temps, le motif du dessin est réalisé à la main sur une plaque d'ardoise plate, en relief négatif, à l'aide d'un graveur et d'un grattoir. Ses facettes avant et arrière doivent être parfaitement ajustées, ce qui est vérifié à l'aide d'un moulage d'essai. La gravure est comparable au travail du sculpteur, à la différence près que la figure est représentée négativement.

La phase de chaleur, dans son double sens, du processus de création est le procédé de moulage. A l'aide d'une cuillère de moulage, l'étain, chauffé à environ 400 degrés, est versé à la main dans le moule en ardoise à double face. L'air peut s'échapper par de fins canaux gravés. Le métal chauffé remplit toutes les cavités, refroidit et se solidifie. Quelques secondes seulement après le moulage, l'ébauche brillante de couleur argent peut être retirée de son moule et libérée des épaisses tiges de coulée.

Ponçage final et peinture

Chaque figurine en étain est ensuite traitée en petites séries. D'éventuelles pièces difformes, se produisant rarement dans ce travail de précision, retournent dans le creuset. Les produits finis et bien réussis sont regroupés par thèmes pour la finition, c'est-à-dire qu'ils sont ébavurés et polis. Ensuite, un autre point culminant attend les figurines nouvelles: par la peinture à la main, l'artiste leur insufflé une âme et chaque pièce devient une pièce unique.

La peinture de ces bijoux nécessite un travail de précision et de patience: les figurines en étain sont peintes individuellement – principalement par un travail à domicile – avec de petits pinceaux ultrafins, avec de la laque émaillée ou des peintures à l'huile ou acryliques. Il va sans dire que les mains féminines sont mieux adaptées à cet art de la miniature. Il s'agit par exemple de femmes ayant une formation de peinture sur porcelaine.

Cependant, il y a aussi des objets décoratifs qui ne sont pas peints, comme les couronnes ou les décorations à suspendre aux

Diessen am Ammersee

HH. Le village d'artistes sur la rive ouest de l'Ammersee, dans l'arrondissement de Landsberg, se trouve dans le lieu-dit Pfaffenwinkel, où les gens vivaient «sous la crose épiscopale», comme en témoignent les nombreuses églises baroques, chapelles et monastères de la région. Outre l'art de la fonte de l'étain, la céramique et la faïence ont également une longue tradition (www.dies-sener-kunst.de).

portes et sur les fenêtres, souvent patinées par un noircissement et le brossage, ce qui produit des contrastes plus riches. D'autres objets nécessitent un traitement spécial. Par exemple, dans le cas des couronnes miniatures de l'Avent, les pièces moulées à plat doivent être soudées ensemble et le tout doit être plié à l'aide d'un gabarit approprié. Environ un tiers de tous les articles sont produits sous forme d'ébauches pour être peints par l'acheteur et sont vendus avec des couleurs et des pinceaux appropriés. Car demeurent toujours et encore des clients soucieux de l'art voulant eux-mêmes faire un travail manuel.

Boom à Pâques et à Noël

La gamme des figurines en étain est immense et variée; elle comprend des articles ecclésiastiques et profanes. Les premiers sont particulièrement populaires à Noël et à Pâques, les seconds trouvent des adeptes toute l'année. Autrefois, lorsque les pères de beaucoup d'enfants étaient encore soldats, les soldats en étain étaient très prisés; aujourd'hui, ils ne sont plus à la mode ou doivent se présenter pacifiquement, en uniformes historiques ou en tant que gardes suisses.

A Noël, les anges, les pères Noël, les crèches, les petits arbres de Noël et d'autres décorations pour l'arbre de Noël sont très prisés. A Pâques, les lapins sautillant sous des formes variées sont présentés sur les étagères. D'autres motifs sont les coutumes et les fêtes de famille, les scènes de contes de fées, les costumes traditionnels et les arbres de mai, les chars et les traîneaux attelés, les bateaux, les voiliers et les trains, les châteaux et les églises, les animaux exotiques et de la ferme, les métiers anciens et nouveaux, les sports, etc.

On se veut également moderne: pour la Coupe du Monde de football, on a créé un tableau mural représentant une scène de but, dans laquelle les joueurs dans la surface de réparation sont peints dans les couleurs nationales souhaitées. On peut également consulter les figurines en étain sur Internet (www.schweizerzinn.de et www.zinnfiguren.de). Bref: même si la profession de fondeur d'étain a été abolie lors de la dernière modification de la liste des métiers de l'artisanat et a été intégrée dans le domaine de la construction métallique: à Diessen am Ammersee il continue d'exister! •

«Je suis un pauvre Suisse»

HH. La plus ancienne trace du nom Schweizer [= Suisse] provenant du XV^e siècle fait référence à un *Hanns Sweytzer* d'Unter-Peissenberg, dont l'orthographe a changé au fil du temps en *Schweytzer*, *Sweitzer*, *Schweitzer* – jusqu'au *Schweizer* de nos jours. Une branche familiale est documentée à Diessen depuis le XVII^e siècle. Les Schweizer existaient autrefois également dans le Schongau, à Peiting et en Souabe.

En 1930, *Bruno Schweizer* (le père de *Gunnar Schweizer*, actuel maître fondeur d'étain), écrivit: «Depuis 1450, on entendait par «Suisse»/«Schweizer» généralement un lansquenet, un mercenaire. En ce temps-là, le maigre rendement de leurs terres forçait de nombreux

hommes suisses de gagner de l'argent de cette façon dans des pays lointains.» Le même chroniqueur de Diessen se réfère également à une ritournelle de carnaval de Peissenberg: «Je suis un pauvre Suisse / Je vous prie de m'offrir une pièce de monnaie.»

Outre les mercenaires au service d'armées étrangères – dont la Garde suisse pontificale à Rome est un vestige –, des éleveurs de bétail, des fromagers et des confiseurs transportèrent leur savoir-faire dans d'autres pays. *Albert Schweitzer*, le médecin de Lambaréné, a également ses racines généalogiques en Suisse (à sa demande, le père de l'auteur de ce texte a fait les recherches sur ses origines), mais dans son nom l'ancien tz a été préservé.



A l'aide d'une cuillère de moulage, l'étain, chauffé à environ 400 degrés, est versé à la main dans le moule en ardoise à double face. L'air peut s'échapper par de fins canaux gravés. (photo Zinnfiguren Wilhelm Schweizer)